

LA LIBERTÉ

Rédaction :
 ☎ 037-22 26 22
 Telex 36 176

Administration :
 ☎ 037-81 11 21

Annonces :
 Publicitas SA
 1700 Fribourg 1
 ☎ 037-22 14 22

FRIBOURG
 Une langouste
 au Tribunal
 PAGE 9

Lundi - Mercredi - Vendredi
Potage
Steak de bœuf
Frites - Salade: 7.50
 BUFFET DE LA GARE, FRIBOURG

LE JEU DES AMERICAINS

La récente rechute du dollar, ramenant la monnaie américaine à proximité des plus bas niveaux jamais atteints par rapport au franc suisse et au mark allemand, a été délibérément provoquée par l'administration de Washington.

Le « bal » a été lancé par le secrétaire au Trésor, Walter Blumenthal, en personne. En faisant savoir que les monnaies fortes, particulièrement le mark et le yen japonais, devraient encore s'apprécier, il incita les cambistes et les grandes sociétés industrielles et commerciales, détentrices de milliards de dollars, à alléger leurs positions et à se tourner vers les devises promettant un profit, ou évitant simplement une perte.

D'emblée, on se disait qu'aucun ministre des finances ne peut être assez naïf pour ignorer que des déclarations d'ordre monétaire font fatalement des vagues sur un marché aussi sensible et instable que celui des changes flottants. Mais quel intérêt les Américains pouvaient-ils avoir à semer le vent ? Croyaient-ils que la baisse de leur monnaie leur permettrait de rééquilibrer leur commerce extérieur, qui semble aller au-devant d'un déficit de plus de 20 milliards de dollars en 1977 ? C'est une explication que l'on a souvent entendue ces derniers temps. Mais elle est très lacuneuse. En fait, les Américains ne se font guère de bile au sujet des déficits dans leurs balances extérieures : seuls au monde, ils sont en mesure de les financer par leur propre argent.

Le véritable mobile de M. Blumenthal était d'ordre conjoncturel. Depuis une année au moins, les USA et les organisations économiques internationales cherchent à pousser l'Allemagne fédérale, le Japon et même

la Suisse vers une politique de relance plus décidée pour qu'ils contribuent de façon plus forte à tirer l'économie mondiale de la récession. Bonn, en particulier, fit la sourde oreille, se refusant à rallumer l'inflation et, de surcroît, par altruisme.

Les Allemands se trouvent maintenant devant une situation nouvelle, et l'on peut penser sans grand risque de se tromper que la réunion d'urgence de quelques ministres à Hambourg n'y est pas étrangère. Comparé au niveau du premier trimestre de 1977, le mark est d'environ 5% plus cher contre dollar, le yen même de 10%, « grâce » surtout à la récente manœuvre de M. Blumenthal. (Par rapport à la plupart des autres monnaies, le dollar est resté stable, voire s'est encore raffermi, de sorte que sa dépréciation moyenne n'est que de 1% environ.) Résultat : les pays à monnaie forte éprouveront des difficultés accrues sur les marchés d'exportation. Conséquence espérée par Washington : Bonn et Tokyo pourraient être contraints, par des pressions internes cette fois-ci, à une politique économique plus expansive...

C'est subtil. Mais c'est aussi dangereux. L'OPEP suggère d'ores et déjà que la perte de pouvoir d'achat de ses dollars devrait être compensée par une nouvelle « adaptation » de ses prix de vente. Les graves problèmes de l'économie mondiale (inflation, déséquilibre des balances courantes) s'en trouveraient accentués. Il n'est guère pensable que les Américains n'y aient pas songé. On ne peut dès lors qu'espérer qu'ils aient reçu certaines assurances de la part des producteurs de pétrole dits modérés. Sinon, leur jeu n'en valait pas la chandelle.

Rodolphe Eckert

Durant la visite d'Elizabeth II VAGUE D'ATTENTATS EN ULSTER



La reine Elizabeth est arrivée hier à 10 h. 45 locales au château d'Hillsborough, à bord d'un hélicoptère rouge et blanc. La souveraine britannique, vêtue d'un ensemble bleu turquoise, a été accueillie sur la pelouse de l'ancienne résidence des gouverneurs britanniques (notre photo)

Six personnes ont été légèrement blessées par l'explosion d'une bombe



En dépit du sang qui coule sur son visage, ce soldat de l'armée britannique continue à donner des instructions à ses hommes qui s'efforcent de contenir les manifestations contre la visite royale. (Keystone)

mercredi dans le centre de Belfast. L'engin était de faible puissance.

L'attentat a eu lieu au moment même où plusieurs milliers de républicains commençaient un défilé silencieux dans les rues de la ville. Le cortège était précédé d'une bannière comportant l'inscription « ER (Elizabeth Regina), reine de la mort. 1969-77 : 1800 morts ».

La manifestation, partie du bastion républicain d'Andersontown, était organisée par le Sinn Féin « provisoire », la branche politique de l'IRA en signe d'horreur et de ressentiment devant la visite de la reine. De nombreux militants portaient un drapeau noir.

Le feu a été mis à plusieurs véhicules dont les carcasses ont servi ensuite à dresser des barricades.

Les manifestants républicains et les forces de l'ordre s'affrontent violemment depuis 16 h 00 hec à Belfast. Selon la police, il y a déjà plusieurs blessés.

La troupe a tiré des balles de caoutchouc sur la foule pour empêcher le cortège des manifestants de se rendre à l'Hôtel-de-Ville.

A quelques heures de l'arrivée en Ulster de la reine Elizabeth II plusieurs patrouilles britanniques ont été prises, mardi soir, sous le feu de tireurs isolés. Aucun soldat n'a été blessé.

A Londonderry, d'autre part, deux bombes ont explosé dans la soirée de

mardi, sans faire de victimes, non plus, et causant des dégâts modérés.

A L'ABRI DES TUMULTES

La reine Elizabeth a conféré hier des titres de noblesse à plusieurs personnalités d'Irlande du Nord, à l'abri des tumultes au château de Hillsborough.

Dans un cadre quelque peu irréel contrastant étrangement avec le déploiement extraordinaire des forces de sécurité dans les rues de Belfast, la souveraine, souriante, a reçu les notables.

« Nous montrons à la Grande-Bretagne et au reste du monde que nous pouvons être normaux à Belfast », déclarait un ancien lord maire de la ville, sir Myles Humphreys.

Pourtant, quelques instants auparavant, une fausse alerte à la bombe avait mobilisé une patrouille à deux km du village de Hillsborough : les artificiers ont fait exploser un tonneau, qui s'est

● Lire en dernière page : « La visite royale en Irlande du Nord »

GOD SAVE THE QUEEN!

Sa Très Gracieuse Majesté Elizabeth II s'est offert un voyage de jubilé. Après vingt-cinq ans de règne, il lui a plu de faire le tour de son royaume. A première vue, on pourrait voir le caprice d'une souveraine qui aurait le droit d'être lasse de ce rôle qu'elle assume avec conscience et dignité. La vie à Buckingham, à Windsor ou à Balmoral doit inviter à l'évasion. Le prince Philippe ne s'en prive pas.

Sa royale épouse ne cède pourtant pas à une fantaisie. Dans cette Angleterre repliée sur ses difficultés économiques et sociales, elle incarne les splendeurs d'un Empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais. On ne compte plus les voyages que la reine s'est imposés afin que ne se rompent pas les liens du cœur entre les pays du Commonwealth, divisés sur tant de sujets. On sait même qu'en 1961 elle se rendit au Ghana contre l'avis de ses conseillers. Elle estimait n'avoir à écouter que son devoir.

On ne pouvait donc pas s'attendre à la voir renoncer à la visite qu'elle accomplit depuis hier en Irlande du Nord. Elle en est la reine. Crânement, elle a ignoré les menaces. Il y allait de l'honneur de la Couronne et de la fierté du peuple anglais. Les précautions extraordinaires qui ont été prises pour éviter le pire amenèrent certes la portée de ce déplacement. Elizabeth II ne prendra pas de bain de foule ; elle n'entrera en contact qu'avec un échantillon choisi de la population irlandaise. Les « Femmes pour la paix » seront cependant reçues. Ce témoignage royal à l'endroit de ce mouvement sera pour ses animatrices un encouragement à persévérer.

L'action politique du Palais ne peut en effet se manifester que par des gestes de ce genre dont la portée est évidemment limitée. Il n'est pas impossible cependant que les circonstances marquant ce voyage fassent mieux prendre conscience à la souveraine de la gravité du fossé qui sépare les populations irlandaises. Le Palais est informé quotidiennement sur l'ensemble des affaires de l'Etat. Mais les renseignements dont il dispose lui parviennent par le canal du Cabinet et des ministères. Les impressions directes que la reine peut — malgré le rideau de sécurité dressé autour d'elle — recueillir en Ulster ne sont donc pas inutiles.

Les risques auraient cependant été moins grands de voir ce voyage favoriser de sanglants affrontements si une autre date lui avait été assignée. Le 12 août a, en effet, lieu à Londonderry le traditionnel cortège organisé par l'ordre d'Orange pour commémorer la bataille de la Boyne. L'armée de Guillaume d'Orange y écrasa en 1690 les troupes jacobites formées essentiellement d'Irlandais catholiques. Chaque année, cette célébration historique revêt le caractère d'une provocation et la température monte. En choisissant le veille de cet anniversaire pour se rendre en Ulster, la reine — qui est aussi « défenseur de la foi » — a pris le risque de favoriser ce qui divise au détriment de ce qui unit.

Que Dieu la garde, comme le chantent ses fidèles sujets !

François Gross

MISSION VANCE EN ISRAEL UN COUP POUR RIEN ?

A l'issue de ses entretiens avec les dirigeants israéliens, M. Cyrus Vance a déclaré ne pas avoir réalisé de progrès.

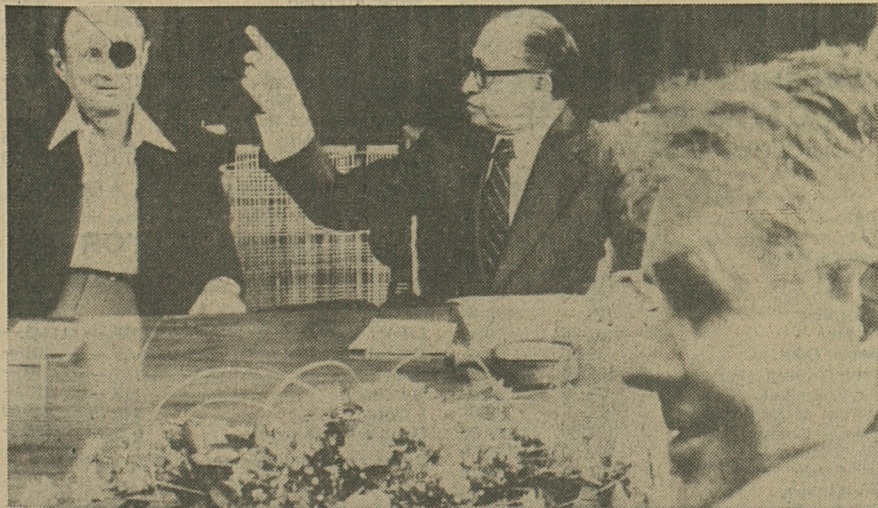
Le secrétaire d'Etat a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que ses discussions en Israël n'avaient pas permis de faire avancer les choses au-delà d'ouï elles en étaient après son passage dans les capitales arabes.

Il a souligné que, du côté arabe, il avait noté en revanche une certaine volonté de compromis.

M. Vance a déclaré que les Israéliens avaient notamment rejeté clairement et fermement toute idée d'une entité palestinienne et a estimé qu'il s'agissait là d'une pierre d'achoppement majeure.

Le secrétaire d'Etat et M. Menahem Begin, président du Conseil israélien, ont cependant décidé de maintenir le dialogue par le truchement des pourparlers dits « de proximité ».

● Lire en dernière page : « Entretiens à proximité »



Entretiens à trois : Moshe Dayan, ministre israélien des Affaires étrangères (à gauche), Menahem Begin, premier ministre d'Israël (à droite) et, au premier plan, l'Américain Cyrus Vance. (Keystone)

Petra Krause extradée si...

La Suisse n'extradera Petra Krause que si les autorités italiennes se déclarent prêtes à la renvoyer aux autorités de notre pays en vue du procès qui doit se dérouler devant la cour d'assises du canton de Zurich, ainsi que pour l'exécution, le cas échéant, d'une peine privative de liberté. La division fédérale de la police a rejeté la demande de mise en liberté de la prisonnière, incarcérée à la suite de la demande d'extradition dont elle fait l'objet.

Le 5 août, la Chambre de droit public du Tribunal fédéral avait autorisé l'extradition, pour complicité dans un incendie volontaire et pour recel, de la double nationale Petra Krause, ressortissante germano-italienne, mais elle avait rejeté les autres motifs invoqués par l'Italie. En ce qui concerne l'exécution de cet arrêt, c'est la division de la police du Département fédéral de justice et police (DFJP) qui est compétente. Conformément à la convention européenne réglant l'extradition et à la loi fédérale sur l'extradition, Mme Krause ne sera extradée qu'à titre provisoire et à la condition qu'elle soit de nouveau remise aux autorités suisses pour le procès en cour d'assises de Zurich et pour l'exécution d'une éventuelle peine privative de liberté. La division de la police a pris contact, à cet effet, avec les autorités italiennes compétentes.

Au terme d'un second arrêt du Tribunal fédéral, du 5 août également, c'est aussi la division de la police du DFJP qui est compétente pour statuer sur la demande de mise en liberté présentée le 4 août. Compte tenu du rapport médical que le Tribunal fédéral a fait parvenir le

8 août à la division de la police, en même temps que ses arrêts, des mesures ont été prises pour que Mme Krause reçoive les soins médicaux nécessaires et pour qu'elle puisse être immédiatement hospitalisée si son état devait s'aggraver. Mme Petra Krause restera donc en prison.

Lors d'une brève conférence de presse, le vice-directeur de la division de la police du Département de justice et police a précisé que la décision d'extradition avait un effet directement exécutoire. Mme Krause a cependant 30 jours pour recourir auprès du Tribunal fédéral sur la demande de liberté provisoire qu'elle avait présentée et qui lui a été refusée.

En ce qui concerne les délits, il faut relever que Mme Krause est accusée d'infraction à la loi sur les explosifs et d'autres délits mineurs, alors qu'en Italie, elle l'est pour association de malfaiteurs, recel et incendie. Avec les conditions mises par la Suisse à l'extradition, celle-ci se ferait donc pour les besoins de l'instruction italienne. Quelle que soit la date de son procès dans ce pays voisin, Mme Krause devrait être de retour en Suisse pour son procès et y subir une éventuelle peine privative de liberté.

Quant à l'Allemagne fédérale, elle n'a adressé qu'une demande d'arrestation provisoire en vue d'une éventuelle extradition, mais n'a pas demandé formellement que Mme Krause soit extradée. Quoi qu'il en soit, en cas de plusieurs demandes d'extradition, on tient compte d'abord de la gravité des délits reprochés et ensuite du moment auquel la procédure d'extradition a été engagée. (ATS)

LA LIBERTÉ

COUPE SUISSE DE FOOTBALL Bulle se qualifie de justesse

En battant le FC Payerne par 1-0, le FC Bulle s'est qualifié de justesse hier soir pour le deuxième tour de la Coupe de Suisse où il rencontrera Orsières dimanche prochain. Les Bullois, qui affrontaient pourtant une formation de deuxième ligue, n'ont dû se contenter que d'un but au cours de la première mi-temps et peuvent finalement s'estimer heureux du résultat obtenu.

● Lire en page 13

- 3 Le Conseil fédéral a tenu sa première séance : une reprise pas trop difficile
- Procès de presse à La Chaux-de-Fonds : les débats renvoyés
- 9 Figures du Fribourg d'aujourd'hui
- Les accidents
- Les élèves de langue allemande qui fréquentent une ETS sont-ils défavorisés
- 11 Distinction pour les cadets du Crêt à l'étranger
- 13 Boxe : l'Italien Bandini champion d'Europe des superlégères
- Natation : nouveau record suisse

Suisse romande

- 17.30 Point de mire
- 17.35 Téléjournal
- 17.40 Les Aventures d'Arsène Lupin
- Le Mystère de Gesvres
- 18.30 Vacances-Jeunesse
- Chronique montagne
- Pachyderm Story
- Céleri
- 19.05 Un jour d'été
- 19.20 Crise
- D'après le roman d'Henri Casillou (1)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 A chacun son tour
- Les multiples facettes de la magie

20.20 Alain Colas : « C'est pas la mer à boire »

21.10 Le « Five Centuries Ensemble » interprète des œuvres de J. Cage, C. Monteverdi, G. Frescobaldi, M. Davidovsky, L. Berio, H. Purcell

21.40 Faits divers

Ce soir : Les Naufragés de la Neige
Texte de Michel Andrieu sur une idée de Pierre Dumayet (2e diffusion)

22.35 Téléjournal

TF 1

- 11.30 Les Tifins
- 11.33 Le francophonissime
- 12.00 TF 1 actualités
- 12.30 Objectif santé
- 12.45 Lucien Leuwen (3)
- D'après le roman de Stendhal
- 17.05 Pour la jeunesse
- Chapi Chapi
- Les Taitanfriche
- Arago X001
- 18.15 Les Tifins
- 18.20 Actualités régionales
- 18.47 Candidé caméra (15)
- 19.00 TF 1 actualités

19.30 L'Appel de l'Or

2. Le Filon blanc
D'après l'œuvre de Jack London

20.47 Bel canto

2. Pierre Duval
Une émission de la Télévision canadienne
- Core'n grato : air napolitain
- Faust
- La Fille du Régiment
- Romeo et Juliette
- I puritani
- A vucchella

21.40 TF 1 actualités

Antenne 2

- 14.00 Remontons les Champs-Élysées
- Un film de Sacha Guity
- 15.40 Cariba ! cariba !
- 16.30 La vie des insectes
- 17.00 Vacances animées
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.44 En ce temps-là, la joie de vivre (16)
- 19.00 Journal de l'A 2

19.32 Così Fan Tutte

Opéra de W.-A. Mozart
22.32 Journal de l'A 2

Fr 3

- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 FR 3 Jeunesse
- Le Club d'Ulysse
- 18.55 FR 3 actualités
- 19.00 Les jeux

19.30 La Promesse

Un film de Paul Feyder
Avec : Jacqueline Bisset - Gisèle Pascal - Pierre Zimmer - Jean-François Maurin, etc.

21.00 FR 3 actualités

SELECTION

« Crise », le nouveau feuilleton de la TVR



Le premier épisode de « Crise », avec Marc Michel (André Raubier) et Marcel Vidal (M. Guyard).

(Photo Radio-Télévision suisse romande)

C'est dans le milieu bancaire que se situe l'histoire de « Crise ». Et comme tout se trame autour d'une opération financière qui finit mal, les auteurs du film se sont assurés, avant le tournage, le concours d'un banquier romand afin de vérifier la plausibilité du scénario. Cette précaution prise, et l'adaptation du roman de Henri Casillou ayant, par les soins de Jean Chatenet, replacé l'action en Suisse, on pouvait commencer à tourner. Trois personnages sont au centre de l'action : Maurice Dumarrois (Henri Piegay), un jeune banquier genevois qui a hérité de son père l'entreprise familiale; André Raubier (Marc Michel), financier habile plus doué en tout cas que Dumarrois et qui s'efforcera de réparer les erreurs commises par le banquier maladroit; et Martine (Michèle Grellier), qui est, dans l'intrigue, Madame Dumarrois. « Crise » raconte ainsi, sur un plan, les démêlés d'un homme d'affaires engagé sur la mauvaise pente, et également l'histoire d'un homme et d'une femme qui devront accomplir un long chemin avant de pouvoir se rencontrer au grand jour.

Ainsi commence le premier épisode...

A la banque Dumarrois, André Raubier termine une affaire avec un client quand le patron, Dumarrois père, le convoque dans son bureau. Personnage autoritaire et solide, ce dernier a décidé d'écarter pendant quelque temps son fils, dont les qualités professionnelles lui paraissent à peu près nulles, pour nommer André directeur. André est à la fois content et gêné. Il accepte une invitation à un déjeuner d'anniversaire...

TVR, 19 h. 20

Suisse alémanique

- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Les Aventures du Brave Soldat Schweik
- Série en 6 épisodes d'Eckhart Hachfeld, d'après l'œuvre de J. Hasek
- 21.20 Rundschau
- 22.05 Téléjournal
- 22.15 L'Âme d'un Poète
- Récital Charles Trenet à l'Olympia de Paris

Suisse italienne

- 20.15 Cher Oncle Bill
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Reporter
- Hebdomadaire d'information
- Les Récits de Thomas Hardy
- Film de Gavin Milar

Allemagne

- ARD
- 20.15 Pour ou contre
- 21.00 Les Brigades du Tigre
- 21.55 Magazine culturel
- 22.40 Téléjournal
- ZDF
- 21.15 Le roi Hussein II de Jordanie
- Reportage de M. Rohde
- 22.00 Mensch Mutter
- Télépièce de Helmut Kopetzky



Antenne 2, 19 h. 32

RADIO

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.20 Spécial vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de navigation. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Conseils-santé. 12.05 Le coup de midi. 12.15 Humour bleu, blanc, rouge. 12.30 Le journal de midi. 13.00 La Fête au soleil. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Adolphe (4), de B. Constant. 16.15 Rétro 33-45-78. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir, avec à : 18.05 Edition régionale. 18.15 La cinquième Suisse. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Un pays, des voix. 20.05 Court métrage : L'Article 162, de Ch. Maître. 20.30 Beatles'Story (6). 22.05-24.00 La Fête dans les étoiles.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations et News service. 9.05 La musique et la parole. 10.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2 : La librairie des ondes. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz-live. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Jazz en réédition. 20.00 Informations. 20.05 Soirée musicale interrégionale. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Top class classics. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Œuvres de Walter, Gottschalk, Fischer et Hötter. 16.05 Théâtre. 17.15 Onde légère. 18.20 Orch. de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique 20.05 Chasseurs de son. 21.00 H. Kässner, organiste. 22.05 Country et Western. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

SELECTION

A L'OPERA : LE REQUIEM, VERDI

Merveilleuse synthèse de l'opéra et de l'oratorio, le Requiem de Verdi est - mis à part celui de Mozart - le plus célèbre de la littérature musicale. Le respect du texte liturgique, la majesté architecturale, la personnalité des thèmes et la vigueur de l'expression dramatique en font un grandiose chef-d'œuvre. L'interprétation des Wiener Festwochen est au niveau de la partition sous la conduite de ce grand chef et musicien qu'est Carlo-Maria Giulini. Quant aux solistes, ils sont parmi les meilleurs chanteurs lyriques de notre temps : Katja Ricciarelli, Brigitte Fassbaender, José Carreras, Gianni Raimondi. De quoi galvaniser les chœurs de l'Opéra et l'Orchestre symphonique de Vienne.

RSR 2 et Suisse alémanique 2, 20 h 05

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES

(BOURSE DE ZURICH)

	9.8.77	10.8.77
Aare et Tessin SA	925.-d	930.-
Alumin suisse port.	1550.-	1565.-
Alum suisse nom.	636.-	640.-
Au Grand Passage	317.-d	325.-
Bâloise Holding	355.-	355.-
Bally port.	1350.-	1360.-
Bally nom.	1160.-	1200.-
Banque Cant. Vaud.	1220.-d	1225.-d
Banque Leu port.	3050.-	3040.-d
Banque Leu nom.	2715.-	2715.-d
Banque Nat. Suisse	620.-d	620.-d
Banque Pop. Suisse	2010.-	2010.-
Brown Boveri port.	1515.-	1545.-
Buehrle porteur	2220.-	2285.-
Ciba-Geigy port.	1345.-	1365.-
Ciba-Geigy nom.	669.-	670.-
Ciba-Geigy SA bdp	1055.-	1070.-
Cie Ass Winterth. p.	1850.-	1850.-d
Cie Ass Zurich port.	9600.-	9600.-
Cie Ass Zurich nom.	7255.-	7250.-
Cie suisse Réas port.	4300.-	4275.-
Cie suisse Réas nom.	2490.-	2490.-
Crédit Foncier Vaud.	1000.-d	1010.-
Crédit Suisse porteur	2025.-	2025.-
Crédit Suisse nom.	378.-	378.-
Electro Watt	1610.-	1620.-
Energie élec. Simpl.	585.-	590.-d
Financière de presse	187.-	184.-d
Finac. Italo-Suisse	196.-d	195.-d
Forbo A	1185.-	1195.-
Forbo B	4350.-	4425.-
Georges Fischer port.	695.-	700.-
Georges Fischer nom.	114.-	114.-
Globus port.	2125.-d	2175.-
Globus bon de part.	388.-	385.-
Hero Conserves	3100.-d	3100.-
Hoffmann-Roche b.j. 1/2	8750.-	8750.-
Holderbank fin. nom.	415.-	413.-d
Holderbank fin. port.	462.-	462.-
Interfood SA sle B port.	2710.-	2725.-
Interfood SA sle A nom.	510.-d	520.-d
Innovation SA	306.-	320.-
Jelmoli SA	1185.-	1190.-
Juvena Holding SA port.	221.-	221.-
Juvena Holding SA bdp	8.75d	8.75d
Landis & Gyr SA	870.-	870.-
Merkur Holding SA	1510.-	1510.-
Motor Columbus	870.-	885.-
Nationale Suisse Assur.	4625.-d	4700.-
Nestlé Alimentana o.	3500.-	3500.-
Nestlé Alimentana n.	2110.-	2125.-
Publicitas SA	1290.-	1300.-
Rinsoz & Ormond nom.	485.-	475.-of
Sandoz SA porteur	4380.-	4450.-
Sandoz SA nom.	1890.-	1905.-
Sandoz SA bon de part.	620.-	620.-
Saurer	765.-	760.-d
SBS porteur	371.-	372.-
SBS nom.	273.-	273.-
SBS bon de part.	320.-	319.-
Sulzer Frères SA nom	2640.-	2645.-
Sulzer Frères SA bdp	380.-	381.-
Swissair port.	738.-	747.-
Swissair nom.	699.-	700.-
URS porteur	2875.-	2875.-
URS nom.	520.-	520.-
Usaco Trimerco SA	198.-	195.-d
Von Roll nom.	510.-	515.-

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	9.8.77	10.8.77
Akzo	31.50	31.50
Amagold	45.50	44.75
Cie	92.50	94.50
Pechinev	40.50	41.-
Phillips	28.75	28.50
Royal Dutch	140.-	140.50
Sodec	7.90	7.80
Unilever	120.50	121.-
AEG	95.25	93.-
Bast	166.-	165.50
Bayer	146.-	144.50
Demag	155.-	154.-
Hoechst	145.50	145.50
Mannesmann	157.-	156.50
Siemens	290.-	288.90
Thyssen	124.-	124.-
VW	185.50	182.50

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	9.8.77	10.8.77
Alcan	65.-	64.75
ATT	151.50	152.-
Beatrice Foods	60.50	61.-
Burroughs	163.50	168.50
Can Pacifico	43.25	42.50
Caterpillar	125.-	126.-
Chrysler	37.75	38.50
Control Data	49.75	50.-
Corning Glass	162.50	163.50
Dow Chemical	75.75	76.-
Du Pont de Nemours	281.-	284.-
Eastman Kodak	137.50	138.50
Gen Electric	129.50	130.50
Gen Foods	64.75	63.75
Gen Motors	160.50	160.50
Gen Tel Electr.	79.75	79.-
Goodvear	50.-	49.75
Honeywell	123.-	123.50
IBM	637.-	641.-
Int Nickel	54.-	54.75
Int Paper	107.-	108.-
Int Tel Tel	81.75	82.25
Kennecott	63.75	63.75
Litton	33.75	33.75
MMM	118.50	118.50
Mobil Oil	161.50	162.-
Monsanto	132.50	132.50
NCR	107.50	107.50
Phillip Morris	142.50	144.-
Phillips Petroleum	75.25	75.-
Smith Kline	91.-	91.-
Sperry Rand	84.75	85.-
Stand Oil Indiana	123.-	124.-
Texaco	70.-	70.50
Union Carbide	114.-	113.50
Uniroval	24.25	24.-
US Steel	82.75	83.25
Warner Lambert	66.-	64.75
Wollwort	52.25	52.75
Xerox	123.50	125.50

Cours communiqués par la SBS à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

10.8.77

\$ Once	4.555	4.57
L'Ingot 1 kg	342.-	367.-

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

10.8.77

Sibra Holding SA port.	182.-	182.-
Sibra Holding SA nom.	145.-d	145.-
Villars Holding SA nom.	525.-	540.-

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

	9.8.77	10.8.77
Amrobank	68.50	68.70
Heinekens Bier	119.50	119.-
Hooqovens	36.30	36.-
Robeco	179.50	179.60
Scheepvaart		

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	13.50	14.-
BMW	223.-	219.20
Commerzbank	201.-	201.-
Daimler	344.50	343.50
Deutsche Bank	284.50	283.60
Gelsenberg	94.50	93.-
Horten AG	139.50	139.-
Karstadt	364.-	364.-
Preussag	152.50	150.50
Scherino	270.50	268.40

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	41400.-	41230.-
FIAT	1820.-	1810.-
Montedison	227.75	222.-
La Financente ord.	45.-	45.25

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	282.-	284.40
Carrefour	1183.-	1180.-
Citroën		
Cred Com de France	88.-	89.-
Françaises des Pét.	110.50	100.-
Hachette	121.50	121.-
Michelin	1175.-	1183.-
Moulinex	153.-	152.30
L'Oréal	740.-	731.-
Parrier	88.40	88.60
Rhône Poulenc	60.40	60.30
Roussel Uclaf	150.-	148.-
Usinor	22.95	22.70

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

9.8.77 10.8.77

Indice Dow-Jones	5067.-	5093.-
Ashikaga Bank	2140.-	2140.-
Daiwa Sec.	274.-	275.-
Ebara	324.-	324.-
Fujita	183.-	183.-
Hitachi	218.-	221.-
Honda	566.-	560.-
Komatsu	294.-	290.-
Kumagai Gumi	550.-	546.-
Makita Electric	1370.-	1370.-
Matsuhita E.I. (Natau I.)	595.-	596.-
Mitsukoshi	466.-	476.-
Pioneer	1350.-	1340.-
Sony	2260.-	2280.-
Sumitomo (Mar and Fire)	253.-	253.-

BERNE : PREMIERE SEANCE DU CONSEIL FEDERAL APRES LES VACANCES

Une reprise pas trop difficile

Après leurs vacances les conseillers fédéraux ont repris le collier. Ils ont eu ensemble mercredi une première séance qui a été ouverte par M. Kurt Furgler, président de la Confédération. Celui-ci a tenu à rendre hommage à l'ancien conseiller fédéral Paul Chaudet décédé dimanche. Les sept sages se sont également penchés sur la question des intempéries dont a été victime la

région d'Altdorf et ont établi un premier bilan au niveau fédéral.

HOMMAGE A M. CHAUDET

Pour ce qui est de M. Paul Chaudet, le président de la Confédération a tenu à lui rendre hommage et à souligner les grands services qu'il avait rendus au pays, tant comme parlementaire que

comme membre du Conseil fédéral. Rappelons à cet égard que les obsèques de M. Paul Chaudet auront lieu cet après-midi à Vevey, suivies de l'inhumation au cimetière de Rivaz. Le Gouvernement central sera représenté par MM. Furgler, Chevallaz et Gnaegi.

Le Conseil fédéral, pour sa rentrée, a aussi reçu les premiers renseignements sur les dommages dus aux intempéries dans le canton d'Uri. Les départements concernés — le militaire, l'intérieur et l'économie publique — ont été chargés de mener des enquêtes précises et de faire rapport au Gouvernement. Pour le moment, on sait que la fabrique fédérale de munitions d'Altdorf a été sévèrement touchée puisque les dommages subis dans ce cas par la Confédération s'élèvent à 40 millions de francs. Les divers départements responsables doivent maintenant étudier notamment toutes les questions qui relèvent en particulier de la construction des routes et de l'aménagement des eaux, de même que de l'amélioration foncière.

AFFAIRE PETRA KRAUSE

M. Furgler a aussi informé ses collègues sur l'affaire Petra Krause. Aucune décision n'a cependant été prise, le cas relevant du seul Département de justice et police, plus exactement de la division de police. Les conseillers fédéraux ont également été renseignés quant à l'enquête administrative qui se déroule au sein du service de renseignement du groupement de l'état-major général. Il y a eu plainte en effet au sein du groupe renseignements et sécurité de la part d'un subordonné et une enquête administrative est en cours, mais il ne saurait, pour le moment du moins, être question de trahison ou d'espionnage et la justice militaire n'a pas été saisie de l'affaire.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a encore :

- nommé M. Jean-Louis Perrin (NE), âgé de 52 ans, nouveau chef de section auprès du service armée et foyer,

- promu M. Hans Haeusler (BE), au rang de sous-directeur de l'administration des douanes,

- décidé de proposer aux Chambres de prolonger d'une année le délai qui lui est imparti pour exprimer son avis quant à l'initiative populaire « contre le bruit des routes »,

- modifié l'ordonnance sur le jeu de la boule dans les Kursaals, jeu qui pourrait désormais être exploité au moyen d'appareils automatiques,

- modifié un tronçon de la N14 faisant ainsi passer plus en aval la traversée de la Reuss par rapport au tracé approuvé précédemment, et enfin promulgué une ordonnance concernant la libération du service pour les militaires, ordonnance fixant la limite d'âge des militaires astreints en fonction des besoins de la protection civile. (ATS)

STAGES D'ETE DU CENTRE DE SORNETAN UNE INITIATIVE INTERESSANTE

Jura

Pouvoir pendant dix jours côtoyer une activité qui nous passionne et échanger le soir ses expériences avec des amis : telle est la possibilité offerte par le stage d'été du Centre protestant de Sornetan, dans le Jura bernois. Un centre où l'on ne vous demandera pas vos convictions religieuses en entrant en stage parce que l'on estime que la communication entre les êtres est elle aussi une démarche intéressante. Cette année, ils sont une quarantaine, jeunes et moins jeunes, à s'initier ou à se perfectionner dans différentes techniques : la flûte traversière, le tissage, la vidéo, la danse, la gravure ou encore la musique de chambre. C'est la cinquième année que de tels stages sont organisés, provoquant à chaque fois l'enthousiasme. Car de telles manifestations sont

rare en Suisse, où l'on connaît mieux les stages d'interprétation musicale d'un niveau élevé que les réunions ouvertes à tous. Attention : il ne s'agit pas d'une colonie de vacances où l'on ne fait que de s'amuser. Le travail est ici agréable mais sérieux et le niveau plus intéressant. D'ailleurs, l'on ne vient pas uniquement du Jura au stage de Sornetan mais aussi de Suisse romande et de Suisse alémanique et la joie des participants est, à n'en pas douter, communicative.

P. Boillat

Pas trop de soucis pour les jeunes qui quittent l'école

La récession n'affectera pas trop les jeunes Jurassiens qui viennent de quitter l'école et l'on en trouve que peu qui n'ont pas encore de places d'apprentissage. Sur les 917 élèves sortis de l'école primaire, 36 étaient encore à la recherche d'une place d'apprentissage, contre 62 il y a une année. Selon un sondage de l'Office cantonal de l'orientation professionnelle, on comptait en outre 32 indélicats (contre 72). On constate en revanche une forte augmentation des jeunes entrant immédiatement dans la vie active. En ce qui concerne les élèves ayant suivi l'école secondaire (525), aucun n'ignorait ce qu'il ferait à la fin des vacances et 22 (contre 0 il y a une année) avaient décidé d'entrer immédiatement dans la vie active. Deux éléments expliquent cette situation plutôt réjouissante : la récession fait moins de dégâts cette année que l'année dernière. Les patrons semblent quant à eux désireux d'engager des apprentis, si ce n'est parce qu'il s'agit d'une main-d'œuvre meilleur marché, du moins parce qu'ils estiment, à juste titre, qu'il est préférable d'offrir aux jeunes la possibilité d'apprendre un métier (quitte à trouver une place avec difficulté à la fin de l'apprentissage) plutôt que de les obliger à grossir dès la sortie d'école les rangs des chômeurs.

P. Boillat

Noirmont : affaire de corruption close

En septembre de l'an dernier, l'équipe Franz Weber et les amis de la nature avaient fait éclater un « scandale » au Noirmont : un entrepreneur de la place exploitait illégalement une gravière et avait, pour ce faire, soudoyé les autorités communales. A la suite d'une enquête, les autorités cantonales avaient ordonné la fermeture de la gravière. Quant au procureur public du Jura, sur la base de coupures de presse, il avait fait ouvrir une enquête en recherches préliminaires pour éclaircir les soupçons de corruption qui pesaient sur les autorités, bien qu'aucune plainte n'ait été déposée. Après avoir procédé à une vingtaine d'auditions, le juge d'instruction de Porrentruy a décidé, en accord avec le procureur, de ne pas ouvrir d'action publique sur cette affaire, les soupçons de corruption n'étant pas fondés. (ATS)

Près de 2600 vignerons à la Fête à Vevey

Vaud

Près de 2600 vignerons de toute la Suisse ont assisté mercredi à la Fête des Vignerons, à Vevey. Après avoir suivi la représentation du matin, par un temps splendide, ils ont pris part à un banquet, au cours duquel ils ont été salués par M. Fernand Chappuis, président du Conseil exécutif de la Fête et lui-même viticulteur à Rivaz. On a rappelé que la grande manifestation veveysanne était d'abord un hommage rendu à la vigne et au travail du vigneron.

Parmi les 1410 vignerons vaudois, 320 valaisans, 210 genevois, 150 neuchâtelois, 130 du lac de Bièvre, 100 du Vully fribourgeois, 180 de la Suisse alé-

manique et 60 du Tessin et des Grisons, présents mercredi, on remarquait MM. Jean Actis, président de la Fédération romande des vignerons, Kurt Pfenniger, président du « Weinbauverein », Alfonso Varini, président de la Fédération viticole tessinoise, et Robert Isoz, président de la Fédération vaudoise des vignerons. (ATS)

Lausanne : cyclomotoriste tué

Mercredi vers 14 h 05, au Mont-sur-Lausanne, un automobiliste a violemment heurté M. Paul Corbaz, 65 ans, domicilié à Lausanne, qui roulait à cyclomotor dans le même sens et obliquait à gauche. Transporté au CHUV, M. Corbaz y est décédé dans l'après-midi. (ATS)

Quatre au lieu de six !

Notre éditorial d'hier mettait en cause la pratique fédérale accumulant sur le même jour un nombre toujours plus grand de scrutins. Il a apparemment été lu au Palais fédéral, puisque M. le vice-chancelier pouvait m'annoncer, avec un sourire de coin, que la prochaine fois, le 4 décembre, il n'y aurait « que » quatre réponses à donner. Au lieu de six, pensez quel progrès !

Les organisateurs d'extrême gauche ont trouvé moyen de réunir 50 000 signatures contre les révisions de lois votées ce printemps et qui doivent permettre de faire quelques centaines de millions d'économie dans le ménage fédéral. L'extrême gauche est contre toutes les économies, à l'exclusion du budget militaire, bien entendu. Il y a des gens qui aiment nager à contre-courant. Cette fois, les esprits se sépareront, entre ceux qui refusaient le paquet Chevallaz parce qu'on dépense trop, et ceux qui le combattaient parce qu'il était lié à des économies. Le peuple dira le 4 décembre de quel côté penche son cœur.

Le rejet du paquet Chevallaz obli-

ge à faire un sort sans plus tarder à l'initiative socialiste pour un impôt sur la richesse. Sous ce vocable, cette dernière propose un tour de vis au pressoir fiscal de l'impôt fédéral direct, dans le sens d'une imposition plus lourde des hauts revenus et d'une libération à la base. Et de deux.

Il est si facile de récolter 50 000 signatures qu'il s'est trouvé un comité pour contester la révision de la loi sur l'exercice du droit de vote en matière fédérale, qui a pourtant passé devant le Parlement comme lettre à la poste, ce qui oblige à demander au souverain une troisième réponse.

Enfin, le Conseil fédéral ne peut différer davantage le vote du souverain sur ce qu'il est sorti de l'initiative non formulée dite de Münchenstein, tendant à l'introduction chez nous d'un service civil. Et de quatre.

Et voilà pourquoi votre fille est muette. Pardon, pourquoi le citoyen risque de devenir muet à force de devoir parler.

Pierre Barras

L'INDICE SUISSE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Presque inchangé à la fin juillet

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), est pratiquement demeuré stable en juillet dernier. Il a augmenté de 0,1% contre 0,7% en juin. Par conséquent, cet indice, qui traduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et des employés, a atteint 168,5 points à fin juillet dernier (septembre 1966 : 100) et dépasse de 1,6% son niveau d'une année auparavant (165,8).

Avec 1,6% à la fin du mois sous revue, contre 1,8% à fin juin, le taux annuel s'est de nouveau légèrement replié, mais il dépasse juste celui de 1,5% qu'on avait enregistré à fin juillet de l'année dernière. Toutefois, si l'on fait une comparaison sur plusieurs mois, on voit que le taux de renchérissement est une fois de plus inférieur à celui d'une année auparavant. En effet, l'indice a marqué une avance de 1,3% en moyenne des mois de janvier à juillet 1977 par rapport à la même période de l'année précédente, contre 2,2% encore entre la même période de 1975 et celle de 1976.

La faible élévation de l'indice général entre juin et juillet 1977, soit de

0,1% résulte de mouvements de prix en sens contraires dont les effets se sont presque compensés. C'est ainsi que l'alimentation et les transports et communications ont connu une hausse, tandis que l'indice du groupe chauffage et éclairage est de nouveau en régression, du fait que les prix fléchissants du mazout ont pesé plus lourd dans la balance que la légère augmentation des prix du charbon. Quant aux six autres groupes de biens et services, ils n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois observé.

La progression de l'indice de l'alimentation est principalement imputable à celle, considérable, de l'indice des légumes. En outre, on a constaté des hausses notables surtout en ce qui concerne le café, dont les prix dépassaient, en juillet, de quelque 80% ceux auxquels il était vendu une année auparavant. En revanche, les pommes de terre, notamment, ont connu de nettes réductions de prix, et l'observation des prix du sucre a aussi révélé de nouvelles baisses.

Le groupe transports et communications accuse surtout l'effet exercé par le relèvement des tarifs des transports urbains de la ville de Zurich, alors que les prix de l'essence et de l'huile de moteur ont légèrement reculé. (ATS)

Neuchâtel

PROCES DE PRESSE A LA CHAUX-DE-FONDS

LES DEBATS RENVOYES

M. André Luisier, rédacteur en chef et directeur du « Nouvelliste », était hier à La Chaux-de-Fonds pour la première audience du procès qu'il a intenté à M. Gil Baillo, rédacteur en chef de « L'Impartial ». M. Baillo est prévenu de calomnies, subsidiairement de diffamation et d'injures, pour avoir écrit notamment que M. Luisier était un « fieffé menteur ». Le procès a déjà été renvoyé.

Le défenseur de M. Baillo a déposé deux moyens judiciaires. Le premier, qui contestait la possibilité juridique de l'avocat valaisan de M. Luisier de déposer la plainte dans le canton de Neuchâtel. Celui-ci a été refusé par le président du tribunal de police, M. Daniel Landry. Le second, qui déclarait irrecevable l'action civile en raison du non-respect d'une forme de procédure, qui, lui, a été accepté.

Comme le président du tribunal a étendu, compte tenu de la plainte, la prévention à l'injure, la défense a demandé le renvoi des débats. Ils reprendront le 26 août prochain. (air)

Val-de-Travers : jeune cycliste tué

Un cycliste âgé de 11 ans, Angel Arroyo, domicilié à Buttes (NE), a trouvé la mort dans un accident de la circulation, qui s'est produit mardi en fin d'après-midi à Boveresse, dans le Val-de-Travers. Le malheureux, qui roulait sur la route principale, voulut bifurquer à gauche pour se rendre dans le village de Boveresse. Mais il fut happé par une voiture et grièvement blessé. Transporté à l'hôpital de Fleurier, il devait succomber peu après son admission. (ATS)



Dans la vallée de la Léventine, les travaux de déblaiement se sont poursuivis hier, mais la masse de terre et de gravier menace toujours la route. (Keystone)

Les travaux continuent au Gothard

Les techniciens et experts ont poursuivi hier les travaux de dégagement à la suite de l'éboulement dans la Léventine. Une deuxième explosion a suivi celle de mardi, qui a rendu nécessaire l'utilisation de 4 quintaux de charges de plastic. On est parvenu à déblayer ainsi une masse de roches d'environ 1000 mètres cubes, sans qu'il y ait des chutes de pierres sur la route et la voie ferrée du Gothard. Les travaux de déblaiement devraient être achevés aujourd'hui.

Sur la base des effets des explosions de jeudi, les experts évalueront l'éventualité d'une réouverture aussi prochaine que possible du tronçon de la route du Gothard au trafic international. Dans l'hypothèse d'une prolongation de la fermeture de la route, une solution de rechange a déjà été envisagée, qui permettrait d'éviter la zone dangereuse à l'aide d'un pont provisoire. Cette dernière solution pourrait être mise au point en l'espace de 3 semaines. (ATS)

Des fermiers suisses indésirables en RFA

Alors que l'on était encore content, en période de haute conjoncture, que des paysans suisses cultivent la terre dans la région frontalière du sud du Bade-Wurtemberg, l'arrivée de la récession a radicalement modifié la situation. De nombreux frontaliers en chômage préféreraient cultiver eux-mêmes la terre affermée que de l'abandonner à la concurrence suisse devenue soudain désagréable. « On aimerait bien voir filer les fermiers suisses autrefois

bienvenus », écrit le service d'information agricole.

Les fermiers schaffhousiens sont les plus touchés par ce revirement de situation. Plusieurs d'entre eux ont vu leur bail à ferme résilié sur la base d'une loi concernant le bail à ferme, loi surannée et à peine respectée autrefois. Une assemblée des paysans schaffhousiens a demandé que les autorités suisses adoptent une « attitude ferme » face à la « pression » exercée par la République fédérale d'Allemagne. (ATS)

Opel lance: Les nouvelles Kadett.

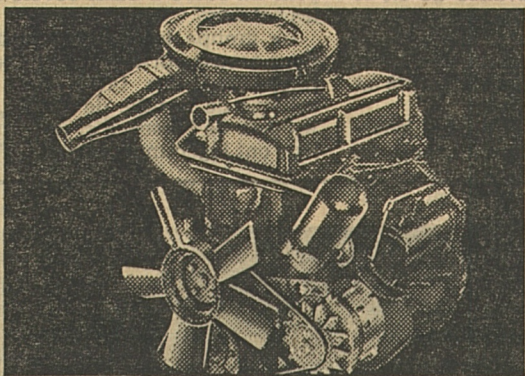
«Special» et «Berlina». (En limousine 2 ou 4 portes, en City ou en CarAVan.) Des nouveaux modèles qui vous séduiront par leur aspect extérieur, par leur intérieur et par ce qui se cache sous le capot.

Nouveau moteur S 1,6 l. (75 ch/55 kW). Puissant, racé, nerveux. Nouvel intérieur. Vaste, confortable, luxueux. Avec un équipement où rien ne manque, même pas la montre à quartz. Avec les sièges et le sol recouverts de moquette-velours (Berlina).

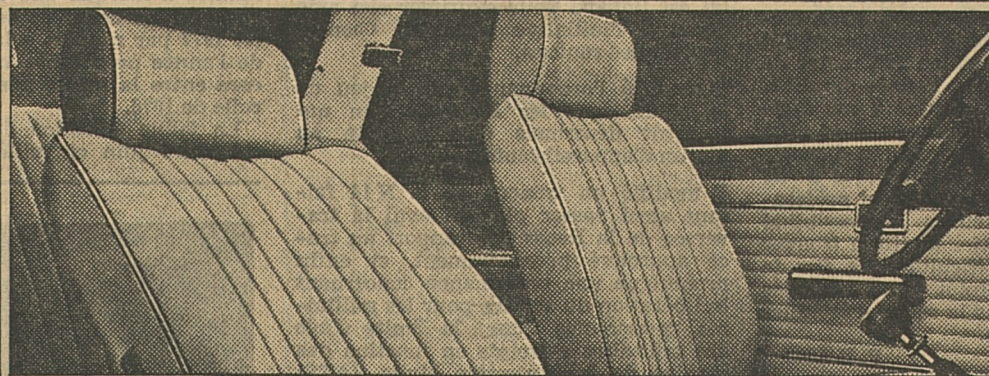
Nouvel aspect extérieur. Dynamique, moderne. Feux de position, de croisement et de route sont intégrés en une seule unité. Le radiateur d'allure sportive est noir mat. Les pare-chocs sont protégés par de larges et solides bandes de caoutchouc.

Rendez-vous chez votre concessionnaire Opel. Faites connaissance avec le plaisir de conduire des voitures aussi confortables et maniables. Des voitures qui par-dessus le marché sont extrêmement économiques.

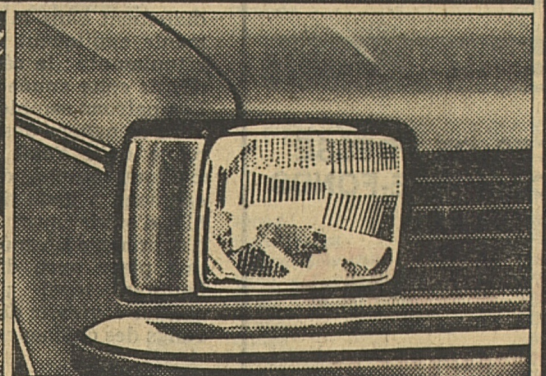
Plus puissante. Plus confortable. Plus jeune.



Moteur S 1,6 l



Intérieur de la Berlina.



Nouvel avant avec phares halogènes



Maintenant chez votre concessionnaire Opel.



Sur tous les modèles le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse SA.

Château-d'Oex M. Favrod; Fribourg L. + M. Baudère; Tafers O. Schweingruber; La Tour-de-Trême G. Magnin et les distributeurs locaux à: Belfaux A. Schönl & Fils SA; Charmey Garage des Vanils; Le Crêt Garage Rouiller Frères; Romont M. B. Chatagny; Distributeurs locaux: Chêne-Bougeries J.-C. Caveng; Genève Garage F. Baeriswyl; Garage A. Berner; Garage P. Bobol; Garage R. Cabussat; Garage Ed. Cherpillod; Garage Saint-Christophe SA; Garage Extension Autos J. Zuccatti; Carouge Garage H. & M. Anken; Onex Garage H. Maubert; Petit-Lancy Garage M. Albrecht; Versoix Garage J. Knecht.



Pour notre service du personnel employé nous cherchons jeune

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

Poste à responsabilités présentant un intérêt certain à candidat désirant un travail varié, sachant faire preuve de doigté et de facilité dans les contacts humains.

Le titulaire de ce poste doit posséder une formation commerciale complète, être BILINGUE, dynamique et doué d'initiative.

Climat de travail agréable, intéressantes perspectives.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, photo et prétentions de salaire à

ALUMINIUM SUISSE SA
Bureau du Personnel
3965 CHIPPIS

36-15

PROBLEMES FINANCIERS

Consultez-nous pour une entrevue à domicile sans engagement (021) 932.444. Mézières VD

GESTIFIN SA



L'annonce reflet vivant du marché

SPOT QUIZ 77

Grand concours d'été de la publicité à la télévision. Des prix fantastiques chaque jour!

Principaux gagnants du SPOT QUIZ No. 17

9 montres Zodiac Kingline
Schaerz, Stans, Dubach, Bern, Haas Rosina, Rizenbach, Reimers Werner, Thal, Münger Fritz, Chur, Charrière Bernard, Marsens, Froidevaux Thérèse, Riaz, Veya Géraldine, St. Imier, Stoppa Roberto, Novazzano

3 1/2 pièces

Fr. 410.—

4 1/2 pièces

Fr. 495.—

charges non comprises dans immeuble neuf tout confort. AVENCHES, 3 minutes de la gare

☎ (037) 75 26 85
☎ (031) 52 14 98

05-130

CHEVAL - SERVICE



TOUS ARTICLES POUR CHEVAUX et CAVALIERS

— cadeaux hippiques

Envois dans toute la Suisse

Fermé le lundi

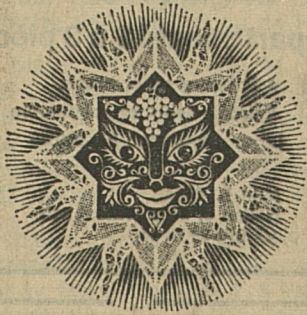
Avenue Bachelin 15
2072 SAINT-BLAISE - Neuchâtel
☎ 038-33 17 33

E. et C. Vuillemin

28-366

Dimanche à VEVEY: une journée au milieu d'un peuple en liesse!

Ne manquez pas les cortèges de la



FÊTE DES VIGNERONS

Le spectacle en mouvement sur plus de 4 km., avec 4000 figurants, chanteurs, danseurs, 16 corps de musique, des groupes colorés et vivants...

Et parmi eux:

- les célèbres « Cent Suisses »
- les Fifres et Tambours de Bâle
- la « Landwehr » de Fribourg
- les chars du Roi de la Fête, des déesses Palès et Cérés, des dieux Bacchus et Janus
- des milliers d'enfants et d'adultes évoquant le cycle des saisons
- les armailleurs avec leurs troupeaux
- Noé et son Arche
- les vignerons de partout, les moissonneurs, pêcheurs, bohémiens, les faunes et bacchantes, les claqueurs de fouet... et tant d'autres acteurs du merveilleux spectacle animant de leurs chants et de leurs danses un défilé unique en son genre!

**DERNIER CORTEGE (par n'importe quel temps)
CE DIMANCHE 14 août à 14 h 30**

Vente des billets:
aux guichets des gares CFF,
dans les agences de la BCV,
les Offices de tourisme vaudois,
à Vevey: case postale 162.

Attention: pour vous rendre à la Fête, prenez de préférence le train ou le bateau qui vous transportent au cœur de la ville. Quant aux automobilistes, ils auront avantage à gagner les parcs officiels, pour utiliser ensuite les bus-navettes jusqu'au centre de Vevey.

**Il y a encore
des billets!**
(places assises
et debout)



FTR FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise nous cherchons pour notre centre de production à

COUSSET

quelques

Manutentionnaires

(hommes et femmes)

pour être formés comme conducteurs de machines.

Conditions de travail:

- horaire en équipes
- transport assuré par nos soins si nécessaire
- stabilité de l'emploi
- bonnes prestations sociales

Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous pour un premier entretien avec M. Steinacher, en téléphonant au ☎ 037-61 24 42.

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA
Usine de Cousset

37-150

Pour vous aussi un prêt personnel

Vous avez un emploi stable et vous avez toujours fait face à vos engagements. Alors, vous êtes digne de crédit chez Procrédit.

X Oui, Procrédit vous fait confiance. C'est cela le prêt Procrédit, réservé aux personnes à revenu fixe. simple - rapide

Discretion totale garantie.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-811131

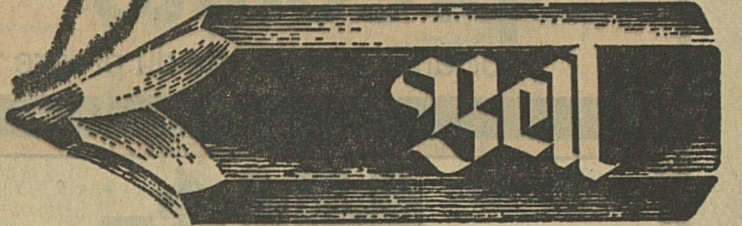
Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP/Lieu
990.000 prêts versés à ce jour

**N'attendez pas le dernier moment
pour apporter vos annonces**

Rôti de porc
pour la broche
les 500 gr. **Fr. 7.50**

Lard fumé
les 500 gr. **Fr. 3.75**

Boules de Bâle **Fr. 1.30 la pièce**



JEUNE ELECTRICIEN
automobiles

cherche EMPLOI

☎ (021) 95 80 22

17-303308

A LOURDES CET AUTOMNE

Avec le prestigieux Pèlerinage du Rosaire et une variante PARIS-LISIEUX-CHARTRES
28 septembre au 8 octobre 1977

Renseignements et inscriptions (au plus vite):
Père C. FRUND, o. p. Botzet 8, 1700 FRIBOURG
☎ 037-22 18 23

17-27052

On demande SERVEUSE

Débutante acceptée, dans petit café.
Nourrie, logée, 2 jours de congé par semaine.
Faire offres au:

Café du Soleil
1606 Forel-Lavaux
☎ (021) 97 14 82

17-27102

On cherche de suite ou à convenir 2 SOMMELIÈRES

débutantes acceptées.

S'adresser à Hôtel de la Dent de Lys,
1622 Les Paccots
☎ 021-56 70 93

140149807

Cherche pour de suite SOMMELIÈRE ou aide

Congé dimanche et lundi, bon gain,
heures de travail réglées.
Nourrie et logée dans la maison.
☎ 032-22 39 30

80-45304

Nous cherchons SOMMELIÈRE

ou débutante.

Ecrire Famille Lischetti, Café Central,
Léopold-Robert 2
2300 La Chaux-de-Fonds

28-130494

Famille avec 2 enfants 4 et 7 ans
cherche dans la région allemande, à
proximité de Fribourg

ancien appartement ou maison

avec jardin.
Entrée de suite ou à convenir

Famille Willy Kandra
actuellement
Casa Depuoz à Trun

☎ 086-8 19 33 de 11 h 30 à 13 h.

17-303319

Nous cherchons

Charpentiers-menuisiers

qui s'intéresseraient à la pose en tâche
ou selon entente de 2000 m2 de pla-
fond en lames sapin.

Région lac de Morat.

Pour renseignements: ☎ 037-77 13 06.
22-152048

Parents actifs avec fille de 6 ans
cherchent

JEUNE FILLE

(de langue allemande)
pour les travaux de ménage.
Une chambre individuelle avec bain et
WC est à disposition.
Les offres sont à adresser à:

Fam. F. Gerspach-Pfister
Magnolienpark 2
4052 Basel

☎ (061) 42 36 92 (après 19 h)

03-343

NOUVEAU!

Jean VERNETTE

SECTES et réveil-religieux

Quand l'Occident s'éveille...

Cette étude se fonde sur un dossier solide et précis. Sa visée est pastorale et pratique. Elle fournit une sorte de dictionnaire des religions marginales aujourd'hui. Mais elle reprend aussi à frais nouveaux des débats théologiques actuels, ouvre des perspectives neuves pour comprendre la crise de civilisation que vit l'Occident. Un livre attendu.
200 pages.

Fr. 21.50



Librairie St-Paul, 38 Pérolles, 1700 FRIBOURG

Le Vieux-Comté, 11 rue de Vevey, 1630 BULLE

La Neuf, 10 av. de la Gare, 1003 LAUSANNE

Coop-informations

Informations complémentaires jeudi prochain

Hit <weekend>

jeudi 11 août jusqu'à samedi 13 août

Petits pains précuits

sortant croustillants du propre four à toute heure

sachet de 10 petits pains

1.20 (= 400 g)

Hit-épargne!

Petits pois fins avec carottes midi

poids égoutté = 540 g
boîte de 870 g **1.95** au lieu de 2.40

Poulets étrangers

surgelés, prêts à l'emploi 1 kg **4.10** seulement

Riz Vialone superfino

le vrai riz pour le risotto 1 kg **1.70** au lieu de 2.10

Cervelas

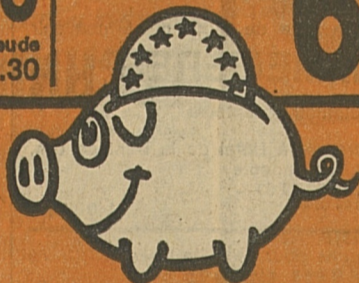
emballés sous vide 3 cervelas de 100 g **1.65** au lieu de 2.10

Dawamalt

1 kg **7.30** au lieu de 8.30

Suchard Express

1 kg **6.90** au lieu de 7.70



Hit <hebdo>

10-16 août

Chocolat Lola tablettes de 100 g

faites votre choix parmi les 4 sortes

Lait seulement **.60** Poire Héléne seulement **.80**

Lait/noisettes brisées seulement **.70** Mandarine seulement **.80**

Salade russe midi

poids égoutté = 360 g boîte de 600 g **1.45** au lieu de 1.75

Mayonnaise Pic

au jaune d'œuf frais tube de 265 g **1.60** au lieu de 1.90

Crème glacée Forêt-Noire

bloc familial de 400 g **1.95** au lieu de 2.50

Fromage double-crème Gerber GALA

2x3 portions = 160 g **2.** au lieu de 2.50

Linge de toilette

100% coton, Jacquard, env. 50x90 cm, couleurs rosé, vert et or assorties

Prix-choce

3.50 seulement

Lavettes assorties

env. 32x32 cm 2 pièces seulement **1.90**

apollo drink

APOLLO contient beaucoup de substances naturelles et enrichissantes du lait qui redonnent au corps toute l'énergie dépensée lors de gros efforts.

bouteille de 1 litre seulement



«Les champions boivent apollo drink»

.95 + dépôt



Si vous désirez poser des questions à Bernhard Russi concernant APOLLO DRINK ou le ski, vous pouvez les adresser à: Coop Suisse, Marketing central «Bernhard Russi», Case postale 1285, 4002 Bâle

Nouveau à la Coop

Quick Soup instant Knorr Asperges et champignons



Un potage instantané idéal pour accompagner un repas léger ou en collation.

Verser le contenu d'un sachet-portion dans une tasse, ajouter env. 1,5 dl d'eau bouillante, bien remuer et c'est prêt!

asperges 87 g champignons 82 g

emballage de 5x1 portion

1.65

Coop compte pour qui sait compter!



W33/77

ING. DIPL. EPF **FUST SA**

Congélateurs-bahuts :
avec dispositif de surgélation rapide, lampes de contrôle ; 250 l seul. Fr. 478.— 350 l seul. Fr. 598.— 450 l seul. Fr. 898.—. Seulement des marques connues, telles que : ELECTROLUX, BAUKNECHT, NOVAMATIC, INDESIT, etc.

*vaste choix *livraison à domicile *conseils neutres *montage, raccordement *service *location, crédit.

Villars S. Glâne Jumbo, Moncor
Tel. 037/24 54 14
Bern City-West Passage, Laupenstr. 19
Tel. 031/25 86 68
et 23 succursales

Institutrice cherche

Appartements 2 à 3 pièces

à Fribourg ou environs.
Entrée : début ou mi-octobre.
Loyer : maximum Fr. 850.—

Mlle E. Wiesel
Halten 6, 9303 Wittenbach
☎ 071-25 73 44

A LOUER
à la rue de
Morat 250
à FRIBOURG

studios meublés

pour une et deux personnes.

☎ (037) 23 36 14

17-1647

A vendre

B M W 2800

71-72, 68 500 km, expertisée. Peinture, pneus, embrayage neufs. Superbe voiture. Garantie. SPORTING-CARS

☎ (021) 27 82 83

22-355327

Portes basculantes

neuves, seul. Fr. 330.—. Téléphonnez de suite à UNINORM

☎ (021) 37 37 12

Machine à laver linge et vaisselle

FRIGOS - CONGÉLATEURS
N'achetez pas sans comparer nos prix. Vous serez surpris.

Réparation et entretien toutes marques
MAGIC FRIBOURG
☎ 037-45 10 46

83-7506

BMW 320

blanche 1975

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

22-1491

MINI 1275 GT

rouge 1974

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

22-1491

ANCIEN

A vendre meubles rustiques (armoires, vaisselle, tables), canapé, 2 volaires. Draps et linges à donner. J. Bucher

☎ (021) 93 70 20

22-355329

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

22-1491

BMW 2002 AUT
rouge 1971

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

22-1491

A vendre BATEAUX

barque de pêche 5 m 10 avec moteur 9,2 CV. Fr. 2700.—. Petite barque 3 pl. moteur 4 CV Fr. 1100.— Moteur hors-bord Mercury, 9,2 CV, Fr. 600.—.
☎ (038) 24 52 32

28-532

A vendre Déména-geuse

Tempo Matador expertisée (permis voiture) Fr. 8500.—.
☎ (038) 24 52 32

28-532

A vendre Mini Bertone 120

76, 26 000 km, Fr. 6500.—.

Lancia 1600 HF

moteur révisé.

Toyota Copain

76, 26 000 km, Fr. 5500.—.

Opel Commodore GS

70, Fr. 3300.—.

Ford Capri

70, Fr. 2900.—.

Ford Escort

73, 70 000 km, Fr. 3800.—.

Corolla Coupé

71, Fr. 2900.—.

Voitures vendues expertisées.

☎ (031) 94 91 91

17-2512

A vendre OPEL Record 1700

Commerciale

année 70, 76 000 km, expertisée.

☎ (021) 95 19 35

Carrosserie Gay Vucherens

17-27096

VILLE DE FRIBOURG PLANS A L'ENQUETE

Sont mis à l'enquête publique à l'Inspectorat communal des constructions, bureau No 1, Grand-Rue 37 :

- les plans présentés par MM. Marcel Colliard et Gilbert Longchamp, architectes, avenue Tivoli 3, à Fribourg, au nom de la Maison Vuille SA, à Fribourg, pour l'agrandissement de l'usine actuelle, route du Jura 49, à Fribourg, sur les articles 6060 et 6061 plan folio 34 du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par M. Gilbert Vial, entreprise de charpentes, 1724 Le Mouret et les Ingénieurs civils associés SA, route de Beaumont 6, à Fribourg, au nom du Boccia-Club Fribourg-Beauregard, pour la construction de jeux couverts et d'un club-house dans le complexe sportif du Guintzet, sur l'article 6463, plan folio 40 du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par M. H. Sterki, architecte-technicien HTL, Dürrbachstrasse 58, à Soleure, et M. D. Rosset, architecte dipl. EPFZ SIA, av. Weck-Reynold 1, à Fribourg, au nom de M. Dr. Franz Riklin, à Soleure, pour la construction d'une maison familiale avec garage, Haut-Schœnberg, route Joseph-Chaley, sur l'article 5559, plan folio 43 du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par M. Paul Civelli, entrepreneur dipl., rue de Lausanne 82, à Fribourg, au nom de l'Institut Lavigerie, Pères Blancs, pour la construction de 4 boxes de garages, route de la Vignettaz 57-59a, sur l'article 10 138 plan folio 82 du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par M. L.F. Clément, architecte, à Marly, au nom de M. et Mme Martin et Annie Siffert, pour la construction d'un pavillon, Vignettaz 6, sur l'article 10 084 plan folio 81 du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par l'atelier d'architecture Philippe Wirz et Dominique Lang, Cité Beaumont 9, à Fribourg, au nom de M. Léon Ayer, à Fribourg, pour la construction d'un avent de protection, av. Weck-Reynold 32, sur l'article 3714 a) plan folio 30 a) du cadastre de la commune de Fribourg.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions du mardi 16 au lundi 29 août 1977, au soir.

Direction de l'Edilité
17-1006

Affaires immobilières - Affaires immobilières - Affa

A vendre à Crésuz

TERRAIN A BATIR

entièrement aménagé, magnifique situation.

S'adresser à : Weck Aebly & Cie SA
Agence Immobilière
Rue de Lausanne 91, 1701 Fribourg
☎ 037-22 63 41

17-1611

A LOUER à Léchelles

de suite ou date à convenir, à proximité de la gare

SPACIEUX APPARTEMENTS

2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces + garages
Prix :
2 1/2 pces Fr. 380.— charges comprises
3 1/2 pces Fr. 455.— charges comprises
4 1/2 pces Fr. 520.— charges comprises
— cuisine entièrement aménagée
— salle de bains WC
— place de leux
— tranquillité
— ensoleillement optimum.

Pour tous renseignements s'adresser à

PROGESTION S.A.
037-23 48 52 Rue Pierre-Aebly 187 1700 Fribourg

A LOUER

à l'avenue du Midi 19

STUDIO

Fr. 259.— charges comprises.
Libre dès le 1.9.77.

S'adresser au :

☎ (037) 24 86 21 ou 24 86 22.

17-884

A LOUER

à l'avenue du Midi 19

2 1/2 PIÈCES

Fr. 437.— charges comprises.
Libre tout de suite.

S'adresser au :

☎ (037) 24 86 21 ou 24 86 22.

17-884

Fribourg
Rue St Pierre 30
Tel. 22 81 82

J.-M.-Musy

A LOUER

pour date à convenir

magnifiques appartements de 3 1/2 pièces

Renseignements par
17-1124

Agence immobilière

ESTIMME S.A.

A LOUER

Fort-St-Jacques

STUDIO non meublé

Fr. 380.— charges comprises.

Régie Louis Muller — Pilettes 1
☎ 22 66 44

17-1619

A vendre

à 4 km de Fribourg (Singine)

JOLIE MAISON

de 6 pièces, garage, chauffage, Salle de bain, 1800 m² de terrain. Pour traiter : Fr. 60 000.—
Prix : Fr. 172 000.—

Faire offres à case postale 134, 1701 Fribourg

17-26992

Je cherche

pour le 1er octobre 77 ou à convenir

Appartement

2 ou 3 pièces rustiques

☎ (037) 43 28 45

(jusqu'à samedi 13 août 1977)

17-303318

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

A louer de suite ou à convenir, à Péroilles 15, un

studio-chambre

meublé, avec douche, situation très tranquille charges et service de nettoyage compris Fr. 220.—

Sté Immobilière Bd de Péroilles 15

☎ (037) 22 66 15

17-1634

A louer pour le 1.9.77

appartement 2 1/2 pièces

au Schönberg, Fr. 374.— charges comprises.

☎ (037) 22 15 57 (heures de bureau)

17-303304

A LOUER centre ville

STUDIO non meublé

Fr. 340.— charges comprises.

☎ (037) 24 35 12

17-303317

A louer à Chénens

appartement 3 pièces

Fr. 360.— charges comprises.

☎ (037) 37 16 92

17-303320

Jeune instituteur

cherche à MARLY Studio ou appartement 2 pièces, meublé ou non. 1er novembre ou date à convenir.

☎ (029) 6 13 87

17-461322

Ch. de la Forêt 20.

A LOUER immédiatement ou à convenir

appartement 4 1/2 pièces grand confort.

Arrêt bus à proximité.

☎ 037-22 21 12

17-1104

A vendre à Bourguillon

à côté forêt,

Terrain à bâtir

900 m², aménagé.

☎ (037) 22 05 15

après 18 h.

81-62034

A louer à Belfaux pour le 1er oct. 1977

appartements de 2 et 4 pces

sans confort, jardin.

☎ (037) 45 10 09

17-303311

A louer pour le 1er sept.

Studio non meublé

rue du Botzet 3, à Fribourg. Pour tous renseignements.

☎ (037) 65 13 29

de 18 - 20 h

81-62037

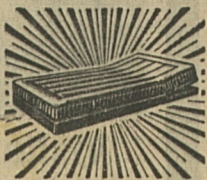
Docteur Geneviève Casanova ABSENTE

Jusqu'au 14 septembre

17-27075

MATELAS

Action ECHANGE



Pour votre vieux MATELAS nous vous dédramatisons

Fr. 60.—

à l'achat d'un nouveau

MATELAS de santé BICO ISABELLE

mille fois éprouvé, connu par les émissions de publicité à la TV, avec sur les deux faces une couche de pure laine vierge de tonte blanche antirhumatisme, ainsi que de fins poils de cheameu.

Le meilleur contre les RHUMATISMES et les DOULEURS dorsales Fr. 455.— A la reprise de votre vieux matelas plus que Fr. 395.— avec 10 ans de garantie, plus livraison gratuite. Cette action est limitée à BICO-Matelas, BICO-Sommiers et BICO-Couches livrables en toutes grandeurs.

VENTE et conseils à Fribourg chez

Müller Literie Tapissier diplômé, 23, rue de Lausanne ☎ 037-22 09 19

81-19

A vendre

Camion MAN 10212

mod. 65, basculant, tout-terrain, non expertisé.

☎ (037) 24 04 24

17-303315

A vendre

Vauxhall CX

mod. 1963, expertisée fin 1975 Très bon état de marche.

☎ (037) 21 15 82

heures de bureau 17-303314

A vendre

MINI 1000

Expertisée, bas prix.

☎ (037) 22 48 45

17-303309

A vendre

Cuisinière 3 plaques

Prix à discuter.

☎ (037) 23 40 38

de 19 - 20 h

81-62033

A vendre

6 porcs de 10 semaines

Curat Emile Mossel

☎ (021) 93 50 34

17-27071

A vendre

FORD CAPRI 1600

année 1969, expertisée, le 15.6.77 peinture neuve, état impeccable. Prix Fr. 3200.— à discuter.

S'adresser :

G. Currit

☎ (037) 37 11 27

à midi

17-27097

A vendre

VESPA 125

entièrement révisée, expertisée.

☎ (029) 2 82 79

17-461336

A vendre

magnifique

SIMCA 1100

Break, 5 portes, expertisée. Bas prix.

☎ (037) 23 47 04

17-2504

A vendre

1 potager, bois, avec Lyre - 2 fourneaux à mazout, dont 1 avec allumage électrique. 1 citerne à mazout 1000 l. avec pompe. 1 fourneau à gaz 1 boiler 100 l. 1 charette à chien. 1 1/2 moule foyard, déjà coupé.

☎ (037) 45 13 18

17-303300

A vendre

1 Samro Kunz

avec ensacheur, Fr. 1200.—

1 aspirateur

pour le foin, complet avec moteur 10 CV, Fr. 1800.—

1 charreue bisoc

ALTHAUS, 1,40 m état de neuf.

☎ (037) 36 12 71

17-1753

A vendre

au plus offrant 20 fenêtres anciennes espagnolettes, avec cadre, 120 x 80 cm, et quelques portes avec cadre.

☎ (037) 61 69 50

17-27039

A LOUER

à 4 km de Fribourg, dans maison familiale très bien située

un petit 2 pièces meublé

cuisine agencée, salle de bain, confort. Prix : Fr. 250.— charges comprises.

☎ (037) 24 39 80

17-303299

A vendre

PAILLE de froment

bottelée HD, prise sur le champ.

☎ (037) 26 25 12

17-27099

A vendre

5 agneaux

d'env. 30 kg pour la bénichon Fr. 5.— le kg ainsi qu'un

vélocoteur Tornado

en bon état.

☎ (037) 34 24 20

17-303287

Offres et demandes d'emploi



LE CAFÉ DU MIDI FRIBOURG

cherche pour de suite

SERVEUSE

pour le café

Libre le soir, éventuellement logée.

☎ 037-22 31 33

17-2377

M

NEUCHÂTEL

Nous cherchons pour notre succursale « Schönberg » à Fribourg

- vendeuse au rayon charcuterie
- vendeur-magasinier

Nous offrons :

- Places stables
- Semaine de 44 heures
- Salaire intéressant
- Nombreux avantages sociaux



M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

28-92

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Important commerce radio-TV de la Broye cherche

TECHNICIEN - RADIO TV

avec plusieurs années de pratique ; responsable du service à la clientèle et chef d'atelier.

Salaire élevé à personne sérieuse et compétente. Possibilité future d'intéressement à l'entreprise. Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres 17-500445 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Commerce de Sports en plein essor cherche

VENDEUR

de 1re force, qualifié. Responsable de rayon. Salaire élevé à personne compétente et dynamique, avec participation au chiffre d'affaires.

Entr

50
ANS JAHRE ANNI

Chez
RADIO TV STEINER
Photo-Ciné:

copie couleur originale

KODAK

.90

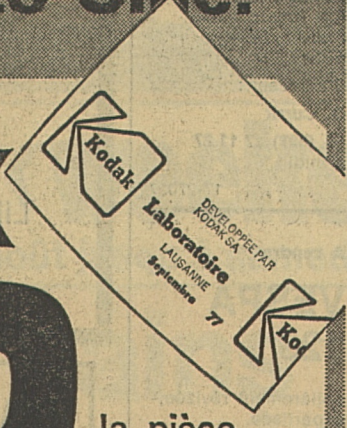
la pièce
(9.13 ou 9.9)

avec, en plus, 1 film négatif couleur

gratuit

vos films KODACOLOR sont développés
par le laboratoire KODAK, Renens

n'hésitez pas: confiez vos travaux photo
à votre spécialiste PHOTO-CINE



50 RADIO TV STEINER

notre expérience à votre service

Fribourg, au Rez Inférieur du centre Coop-City tél. (037) 22 34 42

NUL mieux que vos seuls spécialistes FRIBOURGEOIS expérimentés et confirmés ne peut OFFRIR à des PRIX réellement incomparables et sans concurrence des APPAREILS MENAGERS de GRANDES MARQUES à des conditions aussi sensationnelles. Nos achats massifs et notre diffusion intense dans toute la Suisse romande et au Jura nous permettent d'obtenir des prix calculés au minimum que nous vous faisons répercuter. PROFITEZ donc!

MACHINES à LAVER, LAVE-VERRES, LAVE-VAISSELLE, CUISINIÈRES, CONGELATEURS, FRIGOS, ASPIRATEURS, CIREUSES, MACHINES et MOULINS à CAFE, GRILLE-PAINS, MIXERS, MACHINES à COUDRE, CALANDRES, (machines à repasser), SECHOIRS à LINGE, FERS à REPASSER, etc. TOUT pour privés, collectivités, bars, restaurants, cantines, etc.

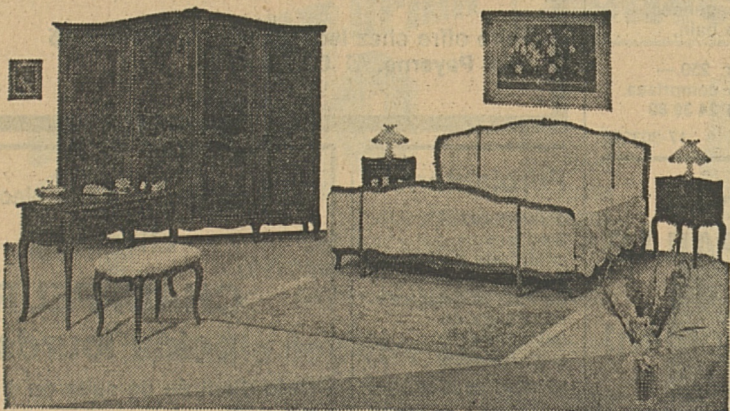
CUISINES agencées pour particuliers ou CUISINES INDUSTRIELLES. MIELE, BOSCH, SIEMENS, LAV'MATIC, BLOMBERG, INDESIT, HOOVER, ZANKER, FRANGER, A.E.G., VOLTA, ELECTROLUX, MENALUX, SARINA, ZUG, SCHULTHEIS, PHILIPS, QUEROP, PHILCO, WAMATIC, BULLIWATT, ZANUSSI, ZOPPAS, ITT, ELAN, NOVELECTRIC, BAUKNECHT, SIXMADUN, SELCO, ZEROWATT, CORDES, SILTHAL, NECCHI, HUSQVARNA, BROTHER, CALOR, etc.

REPARATIONS toutes marques machines à laver, lave-vaisselle, cuisinières, aussi achetées ailleurs. ASPIRATEURS: Apportez-les nous, nous les remettons en état aux meilleures conditions. Nous venons volontiers chez vous sans engagement présenter nos produits si vous ne pouvez passer à nos magasins, ceci sans engagement de votre part. Livraisons, mises en service et assistance technique assurées par nos propres monteurs régionaux dans toute la Suisse romande et au Jura. Toutes facilités de paiement.

SUPERMENAGER BULLE
(Même immeuble que DENNER)

(Maison sœur à Montreux, Casino 10, ☎ 021-62 49 84)

17-12364



Cette splendide

CHAMBRE A COUCHER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, d'une fabrication et d'une finition artiste néles, donnera à votre intérieur, grâce à ses lignes harmonieuses et du plus pur style Louis XV, une classe et une beauté qui embelliront chaque jour de votre vie. De plus, de par notre propre fabrication, son prix sera pour vous une agréable surprise.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de salons, salles à manger, chambres à coucher et parois-éléments

Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.



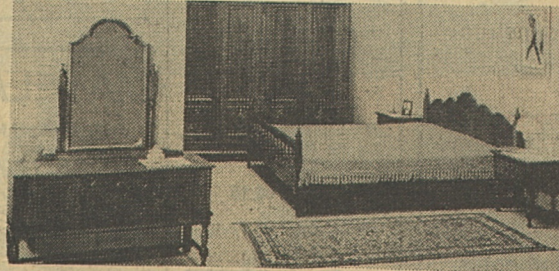
GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à _____

CHAMBRES A COUCHER des PRIX ACTION

dep. Fr. 1150.— à 5600.—
moderne ou rustique



Visitez nos 3 expositions

LIVRAISON FRANCO DOMICILE
FACILITES DE PAIEMENT SUR DEMANDE

MEUBLES Hämmerli PAYERNE

Grand-Rue 4 ☎ 037-61 20 65
17-337

ABRICOTS DU VALAIS

pour la confiture
par plateau, le kg 1.60
par plateau 1^{er} choix le kg 2.50
TOMATES par plateau
1^{er} choix le kg 1.95
POMMES DE TERRE nouvelles
du pays par sac de 30 kg kg 0.50

MARCHE GAILLARD

MARLY 037-46 13 49

17-52

A vendre

BMW 2800
71, moteur 10 000 km
PEUGEOT 504 coupé
70, 70 000 km
LANCIA BETA 1800
74, 75 000 km.
Toutes voitures
sont expertisées.

☎ (037) 24 04 24

17-30316

PIANOS

Vente - achat

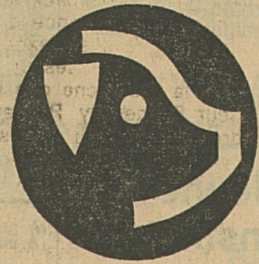
NEUFS et OCCASIONS
Accordage - réparations

Rue Promenade 33 BULLE
ouvert de 14 à 18 h.

☎ 029-2 52 24

17-790

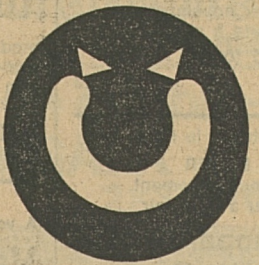
COJO toujours frais!



RÔTI DE PORC 5.25

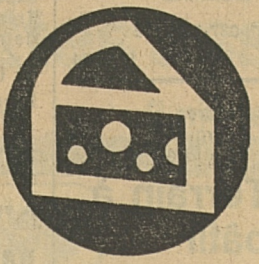
1/2 kg

Au lieu de 8.—



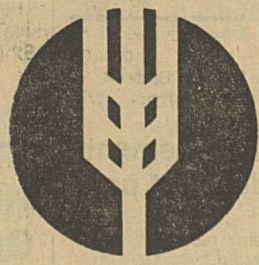
JAMBON DE CAMPAGNE 1.60
100 GR,

Au lieu de 2.20



TOMMES « MOLESON » 1.65
2 PIECES

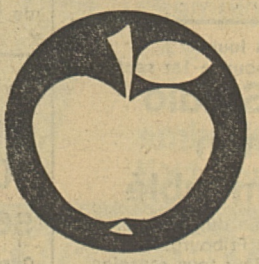
Au lieu de 1.90



GOUGELHOPF AUX AMANDES 2.50

320 gr

Au lieu de 2.90



PECHES D'ITALIE 2.20

kg

Chronique judiciaire Chronique judiciaire

Jeunes délinquants devant le Tribunal criminel de la Sarine

Une langouste sous le manteau et une kyrielle de vélomoteurs

Deux jeunes gens, âgés de 19 ans, ont comparu hier après midi devant le Tribunal criminel de la Sarine, présidé par M. Pierre-Emmanuel Esseiva, pour répondre principalement d'une affaire de vols de cyclomoteurs. Dans l'acte d'accusation, on dénombre 58 infractions pour le principal accusé et 5 pour son ami. Quelques chefs d'accusation ont été abandonnés, faute de preuves, ou encore, dans un cas de filouterie d'auberge, faute de plainte qui est une condition importante de procédure.

Il y a principalement les vols de cyclomoteurs. Le principal accusé en a dérobé 25 ainsi que trois motocycles et un vélo. Autant d'engins qu'il a abandonnés, après une promenade, à Soleure, Neuchâtel ou même Rosé... pour rentrer à Fribourg en train. Il en a revendu treize à des garagistes ou à des inconnus pour des sommes dérisoires variant entre 45 francs et 100 francs, en général.

On lui reproche aussi d'avoir vendu pour un montant de 100 francs le motocycle de son père qui a déposé une plainte, ainsi que d'avoir dérobé, au préjudice de son frère, une somme de 500 francs. Plainte a aussi été déposée et l'accusé explique: « Nous étions en fête et mon frère était plus saoul que moi ».

Il a encore d'autres petits vols: un sac de sport, un maillot du FC Romont... Le jeune homme était accusé enfin d'avoir vendu pour 150 francs un accordéon qu'on lui avait prêté.

LA LANGOUSTE DU DUC :

Et puis enfin une affaire de langouste ainsi que de deux manteaux qu'il vole au restaurant du Duc-Bertold. « Vous n'avez pas eu peur ? » s'est inquiété le président. « Non, elle était morte. Elle a juste un peu pincé, alors je l'ai traînée ». Il vend un des manteaux pour 30 francs et le second ainsi que la langouste à la Chaumière-du-Nord pour... 10 et 20 francs.

Les faits reprochés à son ami sont presque banals: vol dans une voiture d'un casque et d'une veste en cuir, vol de deux francs par effraction et soustraction d'une moto. Circonstance aggravante: un casier judiciaire assez fleuri.

UNE RESPONSABILITE RESTREINTE DANS UNE MESURE MOYENNE

Me Joseph-Daniel Piller, procureur général, demanda au tribunal de tenir compte de la responsabilité restreinte dans une mesure moyenne des deux accusés. Contre le principal accusé, il re-

quit une peine de 24 mois d'emprisonnement ainsi que quatre cinquièmes des frais et demanda au tribunal, eu égard aux conclusions de l'expertise psychiatrique, que l'on suspende l'exécution de la peine pour renvoyer le jeune homme dans une maison d'éducation au travail, prévue par l'article 101 bis du Code pénal suisse.

Contre son ami, il requit 6 mois d'emprisonnement, sous déduction de la préventive, ainsi qu'un cinquième des frais, « une peine sévère étant la seule chance de l'amener peut-être à comprendre qu'il est sur la mauvaise voie ».

« L'APPRENTISSAGE DE LA CRIMINALITE »

Me Louis-Marc Perroud, avocat stagiaire, s'attacha à démontrer l'importance de ce jugement, au seuil d'une vie d'adulte, pour des infractions « qui sont l'aboutissement d'un processus dans lequel le milieu familial porte une grande responsabilité ».

Dans les deux cas, on constate une enfance marquée par la personnalité d'un père trop violent, ce qui a créé un déséquilibre affectif. S'agissant du principal accusé, Me Perroud releva le danger social limité qu'il représente étant donné les atteintes au patrimoine concrétisées par des vols de « cyclomoteurs qui ne sont pas des biens suprêmes de notre société ».

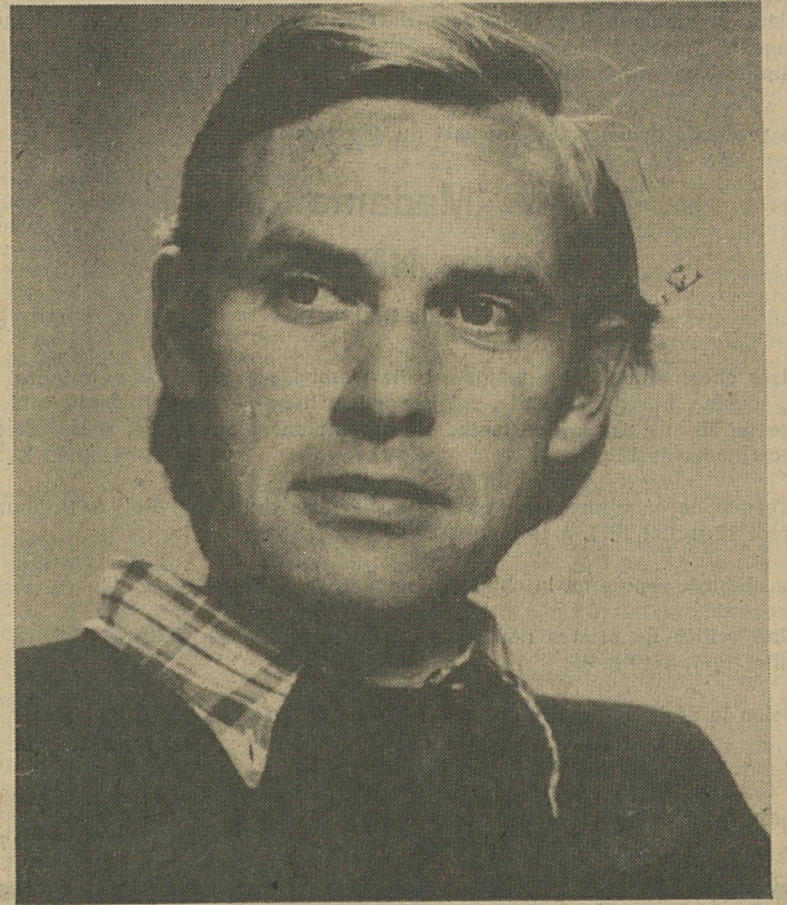
Me Perroud mit ensuite en exergue les dangers d'une trop longue peine de prison qui favorise l'apprentissage de la criminalité ainsi que les effets néfastes d'une mesure prise en vertu de l'article 101 bis CPS. Il suggéra, dans le cas du principal accusé un traitement ambulatoire ainsi qu'une surveillance adéquate et demanda une peine légère pour son ami.

Les juges ont finalement condamné le principal accusé à une peine de vingt mois d'emprisonnement, sous déduction de la préventive, pour vol, vol d'usage, abus de confiance, escroquerie, tentative d'escroquerie, crime manqué d'escroquerie, faux dans les titres et conduite sans permis. Un sursis, accordé le 2 mars 1976 (14 jours d'arrêts) a été révoqué et l'accusé devra s'acquitter des quatre cinquièmes des frais. Son ami devra subir une peine de cinq mois d'emprisonnement, sous déduction de la préventive, pour vol, vol d'usage et conduite sans permis et payer un cinquième des frais. En outre, en vertu de l'article 47 du Code pénal suisse, les deux jeunes gens seront soumis au patronage. F.J.

Figures du Fribourg d'aujourd'hui M. Hubert Schneuwly, physicien

Parce qu'elles occupent, à des titres divers, des postes clefs, certaines personnalités fribourgeoises se trouvent régulièrement placées au centre de l'actualité cantonale ou nationale. Il en est d'autres, au contraire, qui, travaillant davantage dans l'ombre ou proches seulement de milieux de spécialistes, sont très souvent méconnues d'un grand nombre de leurs concitoyens. Elles n'en sont pas moins des « Figures du Fribourg d'aujourd'hui ». Pour permettre à nos lecteurs de les mieux connaître, nous inaugurons aujourd'hui une nouvelle série d'articles, dont la publication se poursuivra au fil des mois à venir.

Dans les lignes ci-dessous, Aline Blaser-Viredaz décrit le monde de l'atome qui est au centre des activités d'un éminent physicien fribourgeois, M. Hubert Schneuwly, dont les travaux suscitent un grand intérêt bien au-delà des frontières helvétiques.



M. Hubert Schneuwly.

(Photo Hilber)

Au début du mois de juin s'est déroulée à Douvna, en Union soviétique, une conférence scientifique à laquelle a été invité M. Hubert Schneuwly, professeur à l'Institut de physique de l'Université de Fribourg. Ils étaient trois chercheurs venus de Suisse, parmi de nombreux autres, du monde entier. Ce n'est pas la première fois que le professeur Schneuwly se rend à Douvna: il y a fait des séjours en 1972 et 1974.

Pourquoi Douvna? Parce qu'il existe là-bas un grand centre international de physique (Joint Institute for Nuclear Research: JINR), qui est aux pays de l'Est ce qu'est le CERN de Genève (Organisation Européenne pour la Recherche nucléaire) pour les pays d'Europe occidentale.

Un des principaux sujets traités lors de cette conférence était la formation des atomes dits « exotiques ». Or c'est précisément là-dessus qu'est concentrée la recherche que mène le professeur Schneuwly. Peu avant de se rendre à Douvna, il a présenté, au centre de culture scientifique Ettore Majorana en Sicile, où c'était la première fois qu'un Fribourgeois était invité, un modèle qui a rencontré auprès des expérimentateurs et des théoriciens un succès qui a surpris l'auteur lui-même. Rappelons qu'un modèle est fait en partie de spéculations, affirmations, intuitions. Peu d'éléments sont prouvés; il appartient aux théoriciens et aux expérimentateurs d'essayer d'infirmer ou de confirmer son bien-fondé. Mais de quoi parle plus précisément ce modèle, qui semble avoir fait une certaine impression dans le monde des savants? Pour l'expliquer, même sommairement, il faut remonter à 1947: à cette époque, deux chercheurs, l'un italien, du nom de Fermi, et l'autre américain, Teller, se penchèrent sur l'étude de la formation des atomes exotiques, qui proviennent de la pénétration dans la matière de particules dites exotiques, pour la raison qu'on ne les rencontre pas souvent.

PROPORTIONNELLE A LA CHARGE DU NOYAU

Les deux savants pensaient que la capture d'une de ces particules exotiques (Mésos en terme technique) était dans un atome, proportionnelle à la charge du noyau de cet atome. Il était trop tôt alors pour tenter une vérification de cette supposition par des expériences.

C'est seulement en 1969 que les Soviétiques, tout en acceptant les thèses de Fermi et Teller, accordèrent une plus grande importance à la structure chimique des atomes pour la capture des particules exotiques. Depuis 1974, un groupe de physiciens de Fribourg, dont fait partie M. Schneuwly, effectue des expériences dans ce domaine. Ils se rendent pour cela à Villigen, dans le canton d'Argovie; c'est là que se trouve l'Institut suisse de recherches nucléaires. Celui-ci possède une machine à intensité extrêmement élevée de particules, une des seules existant, qui permet de réaliser les expériences nécessaires.

Quelle évolution dans la progression de la connaissance, représente le modèle présenté par le professeur H. Schneuwly? Pour le situer par rapport aux précédents, disons simplement qu'il laisse complètement de côté les théories de Fermi et Teller et partiellement celles des Soviétiques. Son modèle pourrait permettre de tirer des conclusions sur la répartition des électrons de valence. Prenons par exemple un ion SO 4--: la liaison entre les cinq atomes de cet ion est faite par des électrons de valence. On peut calculer actuellement la manière dont ils sont répartis autour des atomes, mais il est impossible encore de mesurer cette répartition.

lement à ses études et pour les finances, il a enseigné au Technicum. Après quoi il a passé cinq ans au CERN, à Genève, où il a travaillé avec des chercheurs, essentiellement allemands.

ET LES VACANCES ?

Vacances, temps libre, distractions; ces mots sont-ils connus des savants et des chercheurs? Le professeur Schneuwly, lorsqu'il le peut, se rend à la campagne, à Vesin, avec sa femme et ses deux filles, où il a entrepris la rénovation d'une vieille ferme. Une activité qui le remet en contact direct avec la terre, le concret, le tangible, et qui le repose peut-être des dimensions microbiennes sur lesquelles il doit sans cesse travailler, et de l'esprit d'abstraction constant, nécessaire à leur manipulation.

Aline Blaser-Viredaz

PHILOSOPHIE OU PHYSIQUE ?

Comment est née chez le professeur Schneuwly la passion de la physique? Elle ne s'est pas toujours imposée à lui, puisqu'il a longtemps hésité avec la philosophie. Puis, ayant pensé que la physique ne pouvait se pratiquer en hobby, il a décidé d'en faire son métier.

Ainé de cinq enfants, il a perdu son père très jeune; c'est pourquoi, parallè-

Les élèves de l'ETS de langue allemande défavorisés

Le vrai problème est ailleurs

Dans une question écrite du 6 mai 1976, M. Franz Anders, député, posait le problème relatif aux bourses d'études à allouer aux étudiants de langue maternelle allemande qui doivent fréquenter une Ecole technique supérieure d'un autre canton.

Il développait ses interpellations de la manière suivante:

« Comme par le passé, aucune intention ne semble se manifester d'introduire des cours bilingues au Technicum cantonal et à ses ateliers d'apprentissage, comme l'a déclaré, à plusieurs reprises au Grand Conseil, le chef du département compétent.

De ce fait, des barrières se dressent au-devant des jeunes Fribourgeois de la partie alémanique du canton qui s'engagent dans une profession technique ou de l'architecture. Le danger existe pour eux de se trouver défavorisés au niveau de la formation professionnelle.

Je prie, dès lors, le Conseil d'Etat d'examiner s'il est possible d'attribuer aux candidats alémaniques qui, pour raison de langue, doivent suivre les cours d'autres écoles techniques supérieures, des bourses d'études complémentaires qui couvriraient au moins la moitié des frais.

De plus, on se demande si le Conseil d'Etat ne pourrait pas allouer également une aide aux candidats qui doivent prendre l'autre voie de formation et, par exemple, suivre le Technicum du soir à Berne?

Il me semble qu'il s'agit là d'un acte de justice, car le canton de Fribourg octroie des subventions importantes au Technicum cantonal et une grande partie de cette somme ne peut pas profiter aux candidats de langue allemande.

Le Conseil d'Etat, dans une réponse du mois de juillet, a fait à son tour connaître son point de vue à ce sujet.

La décision d'octroi d'une bourse d'études ainsi que la détermination de son montant relèvent de la commission du Fonds cantonal des études, présidée par le directeur de l'Instruction publique, et au sein de laquelle plusieurs établissements d'éducation, les régions linguistiques et les milieux socio-éco-

nomiques sont représentés.

Un règlement approuvé par le Conseil d'Etat le 13 juin 1972 détermine les conditions d'attribution des bourses et les modalités d'octroi des prêts. Ce règlement ne permet pas de fixer le montant d'une bourse à la moitié des frais effectifs ainsi que le souhaite l'auteur de la question écrite. La commission du Fonds cantonal des études peut tout au plus attribuer un supplément de bourse au titre de « frais spéciaux d'écologie ». Le montant maximal d'un tel supplément s'élève à 900 fr. par an pour un étudiant inscrit dans une Ecole technique supérieure.

Jusqu'ici, seuls les étudiants fribourgeois fréquentant des universités situées dans des villes où le coût de la vie est particulièrement élevé (Zurich, Bâle, Genève) ou de hautes écoles étrangères, bénéficient d'un tel supplément. Le montant le plus élevé qui a été accordé jusqu'ici, à titre de supplément, était de 600 fr. par an.

Si l'on part d'un point de vue purement financier, l'attribution d'un supplément de bourse aux étudiants de langue allemande fréquentant des Ecoles techniques supérieures d'autres cantons pourrait se concevoir, car le nombre des bénéficiaires d'une telle mesure ne serait certainement pas très élevé. Toutefois, l'introduction d'une telle pratique pourrait conduire à une révision du système des bourses attribuées à plusieurs catégories d'étudiants. Nous pensons en particulier à ceux qui entendraient suivre des orientations d'études non représentées dans notre Ecole technique supérieure, nos gymnases et notre Université.

En conclusion, il paraît concevable d'offrir une aide spéciale aux étudiants qui doivent suivre des cours à l'extérieur du canton, mais cette aide ne saurait se limiter aux seuls étudiants alémaniques du canton suivant une Ecole technique supérieure, mais à tous les étudiants placés dans une situation semblable.

Pour le moment, la situation financière de l'Etat ne permet pas d'envisager en ce domaine une aide accrue.

(Com.-Lib.)

Les accidents Les accidents Les accidents

Vuadens

Télescopage entre trois voitures

Mercredi à 14 h, un automobiliste hollandais circulait de Fribourg vers Bulle. A Vuippens, où la circulation est réglée par des feux, en raison de travaux routiers, il s'arrêta brusquement, croyant que les feux étaient rouges. Or, le signal n'était que clignotant. Ce brusque arrêt surprit la voiture suivante, portant plaques françaises, et une troisième, bernaise. Ces trois véhicules se télescopèrent, subissant pour 3000 fr de dégâts. (YC)

FRIBOURG :

inattention au volant

Hier, aux environs de 12 h. 15, un automobiliste belge circulait au volant de sa voiture, sur l'autoroute N12, de Fribourg en direction de Bulle. A la sortie de la semi-autoroute, dans un virage à gauche, il dérappa sur la droite et heurta la glissière de sécurité. Les dégâts sont estimés à 4500 francs. (Lib.)

Embassy
Lancing

ACTUELLEMENT :
QUINTETT JETTERS

Août ouverture à 22 heures

Eurotel - Grand-Places
FRIBOURG

☎ 037-22 73 01

17-12695

EGARE

CHIEN « AIREDALE »

brun, répondant au nom de « Samous ». Aviser contre récompense le ☎ 037-52 32 32

17-876

RESTAURANT **Le Vieux Chêne**

M. et Mme Roger BERTSCHY
Route de Tavel — Fribourg
☎ 037-22 07 33

VACANCES ANNUELLES

du dimanche 14 août au lundi 12 sept. inclus

Le dancing restera ouvert

17-685



Madame et Monsieur Slah Ayoub-Neuhaus, à Fribourg, rue Gachoud 2 ;
Monsieur et Madame Alphonse Neuhaus-Bing, à Fribourg ;
Madame Hedwige Neuhaus, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Jean Neuhaus-Bucher, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Roger Neuhaus-Baeriswyl et leurs enfants, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Rocco De-Blasi-Neuhaus, et leurs enfants, à Lausanne ;
les familles, parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame
Berthe NEUHAUS**

dite Betty

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le 10 août 1977, à l'âge de 56 ans, après une maladie chrétiennement supportée, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le vendredi 12 juillet 1977, à 14 heures 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église du Christ-Roi, ce jeudi 11 juillet 1977, à 19 h. 45.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601



Monsieur et Madame Marcel Zahno-Guggiari et leur fille Anne-Claude, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Pierre Yutzet, à Fribourg ;
Monsieur et Madame O. Wolf-Zahno et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame J. Maeder-Zahno et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame M. Zahno-Stadelmann et leur fille, à Zurich ;
Monsieur et Madame R. Progin-Zahno et leurs enfants ;
Monsieur et Madame G. Gremion-Zahno et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame R. Zahno-Nydegger et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame Alphonse Neuhaus-Boschung et leurs enfants, Av. Général-Guisan 30, à Fribourg ;
les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame veuve
Linus ZAHNO**

née Blanche Yutzet

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le 10 août 1977, à l'âge de 57 ans, après une cruelle maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Sainte-Thérèse, à Fribourg, le vendredi 12 août 1977, à 15 heures.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de Sainte-Thérèse, ce jeudi 11 août 1977, à 19 h. 45.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601



8 août 1976 — 8 août 1977

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre très cher époux et papa

**Monsieur
Eugène DESPOND**

sera célébrée en l'église de Pont-la-Ville, le vendredi 12 août 1977, à 20 h.

Dans le cruel silence de la séparation, après un courage admirable, tu es parti par un beau jour d'été, chercher la récompense et le repos, après de si longues souffrances.

Dans nos cœurs, nous qui t'avons tant aimé, tu resteras toujours présent.

Au revoir cher époux et cher papa.

Ton épouse et tes enfants

17-27027



Madame et Monsieur Freddy Uldry-Horner et leur fille Nathalie ;
Monsieur Charly Hurni ;
Mademoiselle Isabelle Hurni ;
Monsieur Pierre Wolf, son fiancé ;
Madame veuve Anna Hurni-Bazarini, ses enfants et petits-enfants, à Courtaman ;
Les enfants et petits-enfants de feu Pierre Horner ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin d'annoncer le départ de

**Mademoiselle
Françoise Hurni**

leur très chère fille, sœur, fiancée, petite-fille, belle-fille, nièce, cousine, filleule, parente et amie, survenu accidentellement en Espagne, le 5 août 1977, à l'âge de 18 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (3, avenue d'Aire, à Genève), où la défunte repose, le vendredi 12 août 1977, à 14 heures.

Domicile : 17, rue de Miléant, 1203 Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame veuve Marie Savoy-Perroud et ses enfants ;

ont le pénible devoir d'informer leur parenté du décès de

**Monsieur
Louis Savoy**

survenu le 9 août 1977.

L'ensevelissement aura lieu à Attalens, ce jeudi 11 août 1977, à 14 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Syndicat des sélectionneurs de la Glâne, à Romont

a la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Maurice Demierre**
membre du comité

L'office d'enterrement sera célébré jeudi 11 août 1977, à 14 h. 30, en l'église de Billens.

17-27117



La Société de Jeunesse de Billens - Hennens

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Maurice Demierre**
père de Hélène et Georges Demierre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-27118



La Mutualité scolaire, Cercle régional de Vuisternens-devant-Romont - Siviriez

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Maurice Demierre**
membre du comité



Seigneur, dans ta bonté, accueille ta servante

**Madame
Pauline ESSEIVA**
née Jungo

notre chère et inoubliable maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-maman, tante, cousine et amie, que Tu as rappelée à Toi le 5 août 1977, à l'âge de 86 ans, réconfortée par ton Pain divin.

La messe de sépulture a été célébrée en l'église paroissiale de Barberêche, le dimanche 7 août.

Les familles affligées :

Famille Elie Bochud-Esseiva, au Locle ;
Famille Paul Ayer-Esseiva, à Romont ;
Famille Robert Esseiva-Villemin, à Avry-devant-Pont ;
Monsieur Ernest Esseiva ;
Famille Emile Esseiva-Progin, à Courtepin ;
Famille Georges Esseiva-Pochon, à Fribourg ;
Les familles Lambert, Page, Pauchard, Jungo, Sallin, Kaeser, Delabays, Guillaume et Esseiva ;
Les familles parentes et alliées.

R.I.P.

Pour des raisons totalement indépendantes de notre volonté et de celle du journal, cet avis mortuaire ne paraît qu'aujourd'hui. Nous nous excusons bien auprès des nombreuses personnes et amis que ce deuil pourrait toucher.

Robert Esseiva



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur
Guy HUNZIKER**

dit Guitare

remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs messages de condoléances.

Elle les prie de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Un merci tout particulier s'adresse aux copines et aux copains. Le souvenir de Guy restera toujours dans leur cœur.

Le souvenir de leur présence et de leur immense respect restera toujours dans nos cœurs.

Fribourg, août 1977

L'office de trentième

pour le repos de l'âme de notre cher Guy sera célébré en l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, le samedi 13 août 1977, à 18 heures.

17-26853



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

**Madame
Maria BARRAS-BERARD**

sera célébrée le samedi 13 août 1977, en l'église de Farvagny-le-Grand, à 19 heures 45.

17-27081



Dubravka BIJELIC

1976 — 12 août — 1977

Un an déjà chère Dubravka que tu nous as quittés !

Dans le cruel silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour ceux que l'on aime...

Que tous ceux qui t'ont connue et aimée aient une pensée pour toi, en ce jour.

La messe d'anniversaire

sera célébrée en l'église paroissiale de Villars-sur-Glâne, le samedi 13 août 1977, à 18 heures.

Ta famille et tes amis



Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur
Constant BONGARD

vous remercie sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, votre message ou votre envoi de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le samedi 13 août 1977, à 18 h. 30.

17-1600



Remerciements

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de notre cher époux, papa et grand-papa

Monsieur
Léon MINGUELY

nous vous remercions de tout cœur, vous qui avez partagé notre épreuve, par votre présence aux funérailles, vos prières, vos offrandes de messes, vos envois de fleurs et vos messages de condoléances.

Un merci spécial s'adresse à Messieurs les Docteurs H. Rückstuhl de Cormondes, K. Renz de Courtepin, à Monsieur le doyen René Sudan, curé de Courtion, à Monsieur l'abbé René Dubey, chapelain de Courmilleins, au Chœur mixte de Courtion et à son directeur, à l'organiste, à la direction du Parc Automobile de l'Armée, à Grolley, au Centre loisirs et culturels, à Grolley, au Corps de musique « La Concordia », de Fribourg, à l'Union chorale « La Mutuelle », de Fribourg, et à la direction Micarna Courtepin, ainsi qu'aux voisins. Nous vous prions d'agréer l'hommage de notre profonde gratitude.

L'office de trentième

pour le repos de son âme sera célébré le samedi 13 août 1977, à 10 h., en l'église de Courtion.

17-27105

Offres et demandes d'emploi

NOUS ENGAGEONS

pour tout de suite ou pour date à convenir

UN CARROSSIER
UN MÉCANICIEN AUTOS

Très bon salaire à candidats capables.

S'adresser au



17-1182

URGENT !

Nous cherchons pour des emplois fixes, des

TELEXISTES

avec anglais

Formation PTT ou expérience pratique

☎ 037-23 33 32

17-2414

URGENT

On engage

MENUISIER-POSEUR

ou

AIDE-MENUISIER

connaissant la pose.

Entreprise de menuiserie Jaquet
Route de Grandfey, Fribourg
☎ 037-22 20 51

17-304

On cherche

pour entrée de suite ou date à convenir

UN OUVRIER
BOUCHER

ainsi que

UNE JEUNE FILLE

pour aider au ménage
et garder les enfants (4 et 5 ans).
Nourris, logés chez le patron.

Boucherie-Charcuterie Max Droux
1470 Estavayer-le-Lac
☎ (037) 63 12 31

17-51

Les Charmettes

On demande

Jeune cuisinier

Congé le dimanche.

Entrée immédiate ou à convenir

S'adresser :

Restaurant des Charmettes
Georges Rosset, Fribourg
☎ 037-22 12 00

17-2000

Auberge - Restaurant
des XIX-Cantons

BAR CHEZ MARIO MARIAHILF

Je cherche de suite ou date à convenir

SOMMELIÈRE

Bon gain, congés réguliers.

VONLANTHEN — ☎ 037-43 11 43

17-689

On cherche pour le 15 septembre prochain

UNE SERVEUSE

pour le service dans Tea-room-Bar
Pizzeria

Offres à « La Chaumière » Ursy

☎ 021-93 50 74 Fam. Descheaux
17-27044

Cherchons

SOMMELIÈRE

Congé le samedi soir, dimanche et
jours fête.

Entrée de suite.

Se recommande :

Famille Roland Klaus-Grivel
Café Marcello
☎ 037-22 38 14

17-27029

Restaurant près de Fribourg cherche

Garçon de cuisine

Permis de travail exigé.

Nourri logé.

☎ 037-45 11 52

81-31922

HOTEL DE LA GRUE — BROC

cherche

SOMMELIÈRE OU
REMPLAÇANTE

pour le début septembre.
Horaire régulier. Vie de famille.

☎ 029-6 15 24

Jeune fille bilingue, 18 ans
cherche place comme

aide de bureau ou
réceptionniste

Date d'entrée de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffres à P. 17-303294
Publicitas SA 1701 Fribourg

On demande de suite ou à convenir

Jeune fille

pour aider à la cuisine.

Se présenter ou téléphoner

Hôtel de la Fleurs-de-Lys
1663 Gruyères ☎ 029-6 21 08

17-12698

Auberge des Montagards
BROC

cherche

Fille de cuisine

☎ 029-6 15 26

17-122692

URGENT
Carrosserie du Stade
Fribourg

cherche

CARROSSIER

pouvant travailler
seul.

☎ (037) 22 64 73

17-27072

Nous cherchons
pour tout de suite

1 femme
de
chambre

Place stable.
Bonnes prestations
sociales.

Veillez vous
adresser :
Hôtel Duc Bertold
(M. Pernet)
☎ 037-23 47 33

44-1075



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame
Yvette
Brügger-Tercier

sera célébrée en l'église de St-Pierre-
aux-Liens, à Bulle, le samedi 13 août
1977, à 20 heures.

17-122690



Remerciements

Profondément touchée par les nom-
breux témoignages de sympathie et
d'affection, la famille de

Madame veuve
Emile Bussard

remercie sincèrement toutes les per-
sonnes qui l'ont entourée par leur pré-
sence, leurs envois de couronnes et de
fleurs, leurs dons de messes ou leurs
messages de condoléances.

Elle les prie de trouver ici l'expres-
sion de sa vive reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré en l'église de Saint-Paul,
à Fribourg, le samedi 13 août 1977, à
17 heures.

17-27104



Remerciements

Profondément touchée par les nom-
breux témoignages de sympathie et
d'affection reçus lors du deuil qui vient
de la frapper, la famille de

Monsieur

Edmond Schenevey

remercie toutes les personnes qui, par
leur présence aux obsèques, leurs dons
de messes, leurs envois de couronnes
et de fleurs, ont pris part à sa doulou-
reuse épreuve et les prie de trouver ici
l'expression de sa très sincère recon-
naissance.

Un merci tout particulier à M. le
docteur Lang, au personnel de l'Hôpi-
tal de Billens, aux Sociétés de musique
du Châtelard et d'Orsonnens, à la So-
ciété de chant d'Orsonnens, ainsi qu'aux
voisins.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église d'Orsonnens,
le samedi 13 août 1977, à 16 h. 30.

17-27002



Remerciements

La famille de

Madame
Anne-Marie
Christen-Genoud

profondément touchée par les témoi-
gnages de sympathie et d'affection qui
lui ont été témoignés lors de son deuil,
remercie toutes les personnes qui par
leur présence aux funérailles, leurs
dons de messes et leurs messages de
condoléances, l'ont entourée dans cette
séparation.

18-324909

Etudiante

cherche
emploi

Jusqu'à mi-octobre
préf. avec animaux.

☎ (037) 22 44 14

17-388

LA LIBERTÉ

CHAQUE JOUR
DE BON MATIN.
AVEC CAFE
ET PETITS PAINS

JE LIS

LA LIBERTÉ

BOXE
L'Italien Bandini champion d'Europe

A Rimini, l'Italien Primo Bandini est devenu champion d'Europe des superlégers en battant le Français Jean-Baptiste Piedvache par disqualification à la 5e reprise. Piedvache a été renvoyé dans son coin par l'arbitre pour un coup de tête qui avait ouvert l'arcade sourcilière droite du Transalpin. Si la blessure de Bandini, qui saignait, était bien réelle, le coup de tête dont le Français s'est vu accuser n'était beaucoup moins.

Le titre avait été laissé vacant par le Britannique Dave Green, lequel avait tenté, en vain, de s'adjuger le titre mondial (sévèrement battu par le Mexicain Palomino, il fut incapable de défendre dans les délais son

Confusion totale

Le combat s'est terminé dans la confusion la plus totale. La décision de l'arbitre a immédiatement provoqué des réactions de protestations dans le camp français, où l'on criait au scandale.

L'incident qui a provoqué cette fin prématurée s'est produit vers la fin de la cinquième reprise. Bandini sortit avec une coupure à l'arcade gauche d'un corps à corps et il regagna son coin montrant à l'arbitre qu'il ne pouvait pas continuer le combat. L'arbitre commença par compter l'Italien, puis il se dirigea vers le Français et lui leva le bras, le désignant comme vainqueur. Il se ravisa et fit signe aux deux boxeurs de continuer le combat.

A l'appel du 6e round, l'arbitre disqualifiait Piedvache pour coup de tête. Jusqu'au moment de l'interruption, le combat, très violent, avait été assez équilibré, le Français profitant au maximum de son allonge supérieure mais l'Italien entrant souvent avec succès en corps à corps.

Selon le juge suisse Marti, l'arbitre a sans doute commis une erreur en faisant reprendre le combat après l'interruption due à la blessure de Bandini. Il doute cependant que la protestation que les Français veulent adresser à l'Union européenne puisse modifier quoi que ce soit. Comme en football, les décisions d'un arbitre de boxe sont irrévocables.

CYCLISME
Glaus au GP Guillaume Tell

Les deux équipes suisses suivantes participeront du 17 au 24 août au Grand Prix Guillaume Tell.

Equipe Paul Koechli : Werner Fretz (Schœftland), Robert Thalman (Wiedlisbach), Richard Trinkler (Winterthour), Ernst Nyffeler (Heimisbach), Stefan Mutter (Bâle) et Gilbert Glaus (Chiètres).

Equipe Herbert Nötter : Alex Frei (Oberwangen), Sergio Gerosa (Zurich), Erwin Lienhard (Steinmaur), Daniel Mueller (Brugg), Viktor Schraner 2 (Sukz) et un coureur à choisir entre Juerg Luchs (Bienne), Urs Berger (Dietlikon) et Kilian Pfaffen (Loèche).

Thureau va quitter Raleigh

L'Allemand de l'Ouest Dietrich Thureau (22 ans), qui fut pendant deux semaines la grande vedette du Tour de France, veut monter en grade. Pour réaliser ce vœu, il changera de couleurs à la fin de la saison. Il passera de l'équipe Raleigh chez Ijsboerke-Colnago. Il deviendra le capitaine unique de sa nouvelle formation alors que chez Raleigh, il devait partager ce poste avec le Hollandais Hennie Kuiper, l'ancien champion du monde.

Dix-sept coureurs feront partie, outre Thureau, de l'équipe Ijsboerke-Colnago, parmi lesquels les Belges Walter Godefroot et André Dierickx.

YACHTING

Coupe d'Europe des 485: Hollandais en tête

Par des airs variant entre force 2 et 4, les concurrents engagés devant Versoix dans la 5e Coupe d'Europe des 485 ont disputé trois régates lors de la seconde journée de cette compétition, qui réunit 70 bateaux hollandais, belges, allemands, français et suisses.

Vainqueurs des deux premières manches, les Hollandais Hans Houben et Simone Zuriger, classés encore au 4e rang lors de la 3e manche, ont pris la tête du classement général intermédiaire avec 8,0 points. Hans Houben a remporté l'été dernier à Enkhuizen (Hol-

FOOTBALL. 1er TOUR DE LA COUPE DE SUISSE : PAYERNE - BULLE 0-1 (0-1)

Bulle peut bien s'estimer heureux

Payerne (2e ligue) avait la réputation d'une équipe jouant bien au football. Elle l'a pleinement confirmé en offrant une méritoire résistance aux Bullois qui ne prirent qu'un avantage minimum au cours des 45 premières minutes et qui ne réussirent pas à l'accroître par la suite, devant s'avouer finalement bien contents de l'avoir préservé. La formation d'Alfons Edenhofer ne peut être taxée de légèreté mais il est indubitable qu'elle ne s'attendait pas à trouver en face d'elle un adversaire aussi résolu et aussi résistant.

Il convient en effet de mettre en relief l'étonnante condition physique des Vaudois dont on pouvait penser à la

mi-temps qu'ils avaient donné tout ce qu'ils avaient dans le ventre mais qui ne cessèrent d'étonner au cours de la seconde période, exerçant même une indiscutable pression sur leur adversaire durant la phase terminale de la rencontre.

Un unique but

Surprenant de virtuosité technique, les Payernois jouèrent la ligne, système qui leur réussit encore mieux qu'ils ne l'espéraient car le juge de touche levait aveuglément son drapeau. Il fallut une erreur de placement de Joye et la sagacité de Cotting qui vit ce qu'il y avait à tirer de cette situation en lobant

à la perfection le portier imprudent pour que les Gruériens puissent ouvrir le score et inscrire ainsi ce qui devait être l'unique but de la partie. Loin de se décourager, Payerne repartit au contraire de plus belle à l'attaque et réussit même à égaliser. Ce but ne fut toutefois pas valide, le centre de Vioget ayant été repris depuis derrière la ligne.

Tranchant

Bulle qui n'était pas dans ses meilleures dispositions se créa relativement peu d'occasions en seconde mi-temps. Perret eut toutefois le deuxième but au bout du soulief lorsqu'il se présenta seul face à Joye. Il devait cependant échouer. Payerne de son côté crut de plus en plus en ses chances et occupa crânement le territoire de son hôte qu'il contraignit à se défendre avec fermeté. Il manqua aux hommes de Savary un peu de chance certes, mais aussi le tranchant sans lequel il n'est guère possible de marquer des buts.

Qualifiés, les gens du président Gobet oublieront bien vite cette partie qui ne leur a pas permis d'imposer leur loi avec autant de netteté que contre Fribourg. Il y a longtemps que l'on sait que les surprises font le charme de l'épreuve. Bulle peut en conséquence s'estimer heureux de n'avoir pas eu à en faire les frais cette fois-ci.

Payerne : Joye ; Pillet ; Bovet, Vioget G., Favrot ; Christinaz, Savary, Vallone ; Aguilar, Vioget Ph., Cuany.

Bulle : Läubli ; Savoy ; Kvicinsky, Perret, Hartmann ; Bapst, Cotting, Ducry ; Lambelet, Bruttin, Demierre.

Arbitre : M. Janer d'Yverdon.

But : 29e Cotting.

Notes : Stade municipal : 1000 spectateurs. Bulle privé des services de Jungo (blessé). 30e minute : but de Payerne annulé. Changement 67e Ropraz pour Savoy. Avertissement à Vallone (35e).

André Winckler

Samedi débute le championnat de ligue A

BALE, L'EQUIPE A BATTRE !

Après une pause d'été qui, pour certains clubs, n'aura duré que quelques jours, le 80e championnat suisse de football débutera samedi. Au programme de chaque équipe : 22 matches du tour de qualification et 10 d'un tour final, pour le titre ou la relégation. Champion assez inattendu la saison dernière, le FC Bâle part cette fois avec les faveurs de la cote. Il a conservé la totalité des joueurs qui lui ont permis de devancer in extremis le Servette, et il y a ajouté un gardien de grande valeur, l'international Hans Kueng.



Cuccinota (à gauche) que l'on voit ici aux prises avec Brechbuehl, sera à nouveau un des principaux atouts du FC Zurich au cours de la prochaine saison. (Bild + News)

Le Servette va tenter une nouvelle fois de mettre un terme à l'hégémonie des clubs de Suisse alémanique. La dernière victoire romande dans le championnat suisse remonte à 1965. Elle avait été obtenue par le Lausanne-Sports. Depuis, trois clubs seulement ont inscrit leur nom au palmarès : le FC Bâle et le FC Zurich (six fois chacun) et les Grasshoppers, en 1971.

Ce championnat 1977-78 est le second à se disputer avec un tour de qualification et des tours finals. On ne sait pas encore si la formule sera maintenue la saison prochaine, au terme de la période d'essai prévue de deux ans. La décision sera prise l'été prochain en principe.

Etant donné que le tour final de la Coupe du monde se disputera en juin prochain en Argentine, le championnat se terminera le 27 mai déjà, même si la Suisse a perdu ses chances de se rendre en Amérique du Sud. Ce resserrement de la compétition va mettre les internationaux à rude épreuve, mais aussi les joueurs des clubs qualifiés pour les compétitions européennes. Ils auront cet automne au moins 28 matches officiels à disputer en 28 semaines.

Servette et Zurich en outsiders

Le Servette et le FC Zurich semblent, au moment où la compétition va commencer, être les mieux armés pour barer la route au FC Bâle. La tâche des

Rhéniens sera cette fois plus difficile. Ils n'étaient que de simples outsiders la saison dernière. Ils constituent maintenant « l'équipe à battre ». Par ailleurs, ils risquent d'être privés du Danois Nielsen à la fin de l'année (son contrat arrive à échéance). On ne tentera de retenir Nielsen sur les bords du Rhin que si le FC Bâle parvient à passer le premier tour de la Coupe d'Europe des champions aux dépens du SW Innsbruck.

Servette s'est assuré les services de l'international Serge Trincheron en défense et des espoirs Peterhans (Wettingen) et Weber (Winterthour) en attaque. Les nouveaux venus n'ont pas permis, au cours des matches de préparation, de pallier les absences de Kudi Mueller (parti aux Young Boys) et de Pfister, qui sera indisponible pendant plusieurs semaines à la suite d'une opération à un genou. Il en ira peut-être différemment après une indispensable période de rodage.

Au FC Zurich, l'entraîneur Timo Konietzka devait trouver des successeurs à Köbi Kühn, Weller et Zigerlig. Il pense les avoir trouvés en la personne du Suédois de Bayern Munich Conny Torstensson et des jeunes Tessinois Zappa et Erba. Il n'a peut-être pas tort.

Grasshoppers comme trouble-fête

Les Grasshoppers semblent les mieux à même de jouer les trouble-fête cette saison. Ils ont cédé deux attaquants, Seiler et Cornioley, qui n'ont pas été remplacés. Mais ils disposent d'une pléthore de défenseurs et de demis. Reste à savoir si deux attaquants expérimentés seulement — Elsener et Sulser — seront suffisants pour jouer les premiers rôles.

Parmi les clubs romands, le CS Chénois et Etoile Carouge, le néo-promu, auront de la peine à éviter la poule de relégation. Le Lausanne-Sports, après une saison particulièrement pénible, est cette fois mieux armé. Il pourrait bien ravir à Neuchâtel Xamax la place dans le tour final qu'il s'était assurée la saison dernière. Les Neuchâtelois ont en effet perdu leur gardien Kueng et, surtout, leur entraîneur-joueur Gilbert Gress. Ils n'ont pas encore trouvé la vedette étrangère qu'ils cherchent à engager. Le FC Sion aura pour sa part comme seule ambition de se maintenir en Ligue nationale A. Dans cette optique, le départ de Trincheron ne va pas lui faciliter les choses.

LA COUPE HORLOGERE

Succès de Xamax

Neuchâtel Xamax a remporté la Coupe horlogère, à Granges, en écrasant de façon surprenante le FC Bâle, champion suisse en titre, par 6-1 après avoir mené au repos par 4-1. Les Bâlois alignaient pourtant pratiquement leur meilleure formation.

Finale pour la première place :

NEUCHÂTEL XAMAX-BALE 6-1 (4-1)

Bruehl. 4000 spectateurs. Arbitre : Scherz (Aegerten). Buts : 9e Lauscher 0-1. 18e Elsig 1-1. 37e Elsig 2-1. 42e Rub 3-1. 45e Rub 4-1. 79e Kueffer 5-1. 89e Claude 6-1.

Neuchâtel Xamax : Forestier ; Mundwiler, Claude, Osterwalder, Richard, Hasler, Decastel (59e Zaugg), Guggisberg, Bonny (78e Kueffer), Rub, Elsig.

Bâle : Kueng (89e Mueller) ; Mundschin, Stohler, Fischli, Ramseier (72e Maradan), Demarmels, Tanner, Nielsen, Von Wartburg, Maissen, Lauscher.

Finale pour la 3e place :

GRANGES-BIENNE 1-1 (0-1)

Bruehl. 2500 spectateurs. Arbitre : Dubach (Nidau). Buts : 10e Kueffer 0-1. 80e Stettler 1-1. Bienne enlève la troisième place en remportant le tir des pénaltys par 4-3.

NATATION

Un record suisse pour Sguaitamatti

Au cours des championnats romands de fond, dans le bassin de 50 mètres de Lancy, la Genevoise Isabelle Sguaitamatti (14 ans), qui vient d'améliorer à deux reprises le record suisse du 800 m. nage libre, a battu le record du 1500 m. libre en 18'28". Elle a réussi cette performance dans le cadre du 800 m. des championnats romands, poursuivant seule la course après avoir remporté le titre. Du côté masculin, le Genevois Tony Reynard a amélioré son record personnel du 1500 m. de deux dixièmes.

Messieurs. — 1500 m. libre : 1. Tony Reynard (Genève) 16'39"6 ; 2. Thierry Jacot (Genève) 17'28"1 ; 3. Philippe Cuenat (Lancy) 17'52"6.

Dames. — 800 m. libre : 1. Isabelle Sguaitamatti (Genève) 9'47"4 ; 2. Françoise Schmid (Lancy) 9'57"6 ; 3. Roselyne Giselon (Vevey) 9'59"1. 1500 m. libre : Isabelle Sguaitamatti (Genève) 18'28", record suisse, ancien record : Carine Cordett/Genève, en 18'29"6 (depuis 1975).

Réunion de la Fédération suisse des joueurs

UNE SITUATION PIRE QUE SOUS L'ANCIENNE REGLEMENTATION

Les membres du comité de la Fédération suisse des joueurs de football ont tenu séance à Berne. Ils ont examiné notamment les modalités des transferts qui ont eu lieu sous l'empire de la nouvelle réglementation adoptée par l'assemblée générale extraordinaire de l'ASF et de la Ligue nationale au mois de mars 1977. Lors d'un premier examen, les membres du comité étaient arrivés à la conclusion que cette nouvelle réglementation était contraire à la liberté contractuelle du joueur. Après un nouvel examen en fonction des derniers transferts enregistrés, les membres du comité ont constaté : 1. que la situation des joueurs a empiré par rapport à ce qu'elle était sous l'ancienne réglementation, et cela surtout en raison du maintien du principe du paiement d'une indemnité en cas de transfert 2. que les montants des indemnités fixées soit d'entente entre les clubs, soit par la Chambre de la ligue (organe institué par la nouvelle réglementation) atteignent des chiffres démesurés et portent ainsi une atteinte encore plus grave à la liberté contractuelle des joueurs.

Les membres du comité rappellent en outre que la Cour civile du canton de Bâle, dans un arrêt récent, a déclaré nulles les dispositions du règlement de l'ASF qui permettent à un club de contingerer un junior, obligeant ainsi ce dernier à solliciter une lettre de sortie.

Enfin, les membres du comité ont accepté le principe d'une réunion avec les membres dirigeants de l'ASF et de la Ligue nationale, réunion qui se tiendra prochainement.

Suisse - USA en septembre 1978

La Suisse affrontera pour la première fois les Etats-Unis en match international en septembre 1978. Comme il s'agira d'un match officiel, les Américains ne pourront pas aligner des joueurs comme Chinaglia, ce qu'ils font dans les rencontres amicales.

En ce qui concerne les trois matches internationaux prévus pour cet automne en Suisse, seul Suisse-Espagne a été attribué (21 septembre à Berne). Pour les deux autres, le lieu n'est pas encore connu.

Voici comment se présente le programme de l'équipe nationale d'ici fin 1978

1977. — 7 septembre contre l'Angleterre à Londres. — 21 septembre contre l'Espagne à Berne. — 5 octobre contre la Finlande en Suisse. — 30 octobre contre la Norvège en Suisse (Coupe du monde). — 16 novembre contre la RFA à Stuttgart.

1978. — 8 mars contre la RDA en RDA. — 12 mars contre la Bulgarie en Bulgarie. — 12 avril contre un adversaire à désigner. — 6 septembre contre les USA en Suisse. — 4 octobre contre la Yougoslavie en Suisse.

Coupe de Suisse : fin du 1er tour

Le premier tour principal de la Coupe de Suisse s'est terminé quelques jours seulement avant que ne se dispute le second.

Voici les derniers résultats enregistrés : Sissach-Concordia Bâle 0-6. Saïgnelégier-Courtemaiche 2-5. Uzwil-Bruehl 4-2.

DalGLISH pour remplacer Keegan

Pour remplacer Kevin Keegan, transféré au SV Hambourg, Liverpool, vainqueur de la Coupe d'Europe des champions, s'est assuré les services de l'international écossais Kenny DalGLISH (Celtic Glasgow) pour 400 000 livres (environ 1,6 million de francs). DalGLISH, comme son prédécesseur, peut jouer aussi bien au milieu du terrain qu'en attaque.

PHILIPS AUTO-RADIO
Henri SUDAN
auto-lumière
FRIBOURG
Rue Louis-Chollet 12 ☎ 22 37 54
17-1180

Cinéma

ALPHA 15 h et 20.30 - Enfants admis
Parlé français - Couleurs
La galeité triomphe à l'ALPHA avec
une production de WALT DISNEY
Le fantôme de Barbe-Noire
AVEC PETER USTINOV

CAPITOLE 20.30. DI/LU matinées 14.30
Le western le plus colossal
de l'histoire du cinéma
La conquête de l'Ouest
H. FONDA - K. MALDEN - J. WAYNE
ELI WALLACH - GREGORY PECK

CORSO 15 h et 20.30 - 1re VISION
Parlé franc., deutsche Titel
Tous les arts martiaux de l'Orient
dans un film au rythme infernal
Pirates et guerriers
LE MEILLEUR FILM DU GENRE

EDEN 20 h 30. DI aussi 15 h
Parlé français
JEAN-CLAUDE BRIALY — ANNA KARINA
JEAN CARMET — MICHEL AUMONT
Les œufs brouillés
Un film où l'on rit d'un bout à l'autre

REX 20.30. DI/LU matinées 15 h
Le film qui a fait
HURLER DE RIRE l'Europe entière
A NOUS
LES PETITES ANGLAISES
UN AIR DE VACANCES

NOCTURNES 23 h 15 VENDREDI/SAMEDI
STRICTEMENT 20 ANS — 2e SEMAINE
Le dernier tango
à Paris

MARLON BRANDO — MARIA SCHNEIDER
STUDIO 15 h et 21 h — 18 ans
Parlé français - Couleurs
L'amour en transit
(LES FRISONS DES FRISONNES)
Pour la première fois à Fribourg

REX

20 h 30. DIMANCHE et LUNDI matinées 15 heures

Le film qui a fait HURLER DE RIRE l'Europe entière !

**à nous
les petites
anglaises**



Rémi LAURENT - Stéphane HILLEL
UN AIR DE VACANCES...
UNE PLUIE DE GAGS !...

CAPITOLE

20 h 30. DIMANCHE ET LUNDI matinées 14 h 30

Le Western le plus colossal de l'Histoire du Cinéma !



METRO-GOLDWYN-MAYER
CINÉGRAMA
**LA CONQUÊTE
DE L'OUEST**

Réalisé par
Henri Hathaway et John Ford
avec
Henri FONDA - Karl MALDEN
Gregory PECK - J. STEWARD
Eli WALLACH - J. WAYNE
Richard WIDMARK

A LOUER à Fribourg
LOCAUX commerciaux
à l'usage de bureaux, magasins à l'étage, expositions, cabinets médicaux, salles d'études, etc.
Situation plein centre de la ville.
Prix : Fr. 100.- à 120.- le m2 par année + charges.
Libres immédiatement ou pour date à convenir.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
17-1611

WECK, AEBY & CIE S.A.
AGENCE IMMOBILIERE 91, RUE DE LAUSANNE
1701 FRIBOURG TEL. 037/22 63 41

**PETITES
ANNONCES**

Décal : le mardi 10 heures à Publicitas Fribourg.
Prix : Fr. 6.- la ligne (au minimum 2 lignes).
Réservée aux annonces DEMANDES D'EMPLOIS, A ACHETER, et A VENDRE (excepté les voitures et les immobilières).

à vendre

- Lit bois blanc 90 x 200, avec sommier et matelas. Ø (037) 22 48 91.
- 1 poussette bleu marine, très bon état. Ø (037) 45 27 65.
- 1 canapé, 2 fauteuils, 1 guéridon; en bon état. Prix à discuter. Ø (037) 37 14 12.
- Prunes et pruneaux, pris sur l'arbre. Ø (037) 77 10 63.
- 1 lit français, et 1 lot de planches anclennes Ø (037) 33 21 99.

A vendre
**CAMIONNETTE
FORD TRANSIT**
1970, expertisée, Fr. 6 500.—
FORD 2000 Coupé
expertisée, Fr. 4 500.—
PEUGEOT 204
expertisée, Fr. 2 500.—
MOTO SUZUKI RV 50
1 000 km, Fr. 1 200.—
Ø (037) 46 15 60 17-27098

ZANKER
Machines à laver le linge et la vaisselle, essoreuses, séchoirs, calandres boilers, bouilleurs, radiateurs électr. à ventilateur huile et infrarouge, défrosters etc.
**REPARATIONS DE
TOUTES MARQUES**
Liste de prix officiel de fabrique. Travail compétent, soigné, rapide, prix justes
Payement comptant ou chèques demandés. Service dans les 24 heures après téléphone. Représentation officielle de la fabrique pour le canton de Fribourg et de la Broye. Installé à Fribourg depuis 1970.
H. Röthlisberger - Case postale 718
1701 Fribourg
Ø 22 97 80 ou rép. automatique 81-62038

Fûts plastiques
60 l. ; 80 l. ; 100 l. ; 120 l. ; 200 l.
Prix avantageux
Alois Gilland, distillerie
Montagny-la-Ville
Ø 037-61 31 95 17-921

Pour vos
déménagements
faites confiance à
Philippe Egger
Ø 037-61 67 47
ainsi que pour débarras de
CAVES et GALETAS
à des prix avantageux 17-2381

De l'argent à emporter !
13 000 francs en jeu !
C'est ce que vous offre
... le dernier loto du mois d'août
... les dernières chances
à saisir !

**LOTO
CHOC**

HALLE DU COMPTOIR
FRIBOURG

20 x 50.—
20 x 100.—

CE SOIR Jeudi 11 août
dès 20 heures
Abonnement Fr. 12.—
Carton (3 séries) Fr. 2.—
Die Nummern werden auch deutsch ausgerufen 17-717

SFG
Fribourg-
Anclenne
Actifs-Dames

**En selle
pour découvrir
l'automne!**

33/II

Bicyclette hommes, Amateur «Classic», roues 27", 5 vitesses Simplex et freins Altenburger Synchron, selle de course rembourrée, avec tous les accessoires. Couleurs: or et argent.
Complètement équipée: **290.-**

Bicyclette dames «Classic», roues 26", 5 vitesses Simplex et freins Weinmann, selle rembourrée, avec tous les accessoires. Couleurs: or et vert.
Complètement équipée: **260.-**

coop city RUE ST-PIERRE FRIBOURG 1/2 fr. gratuite Restaurant avec terrasse au 1er étage
Grands Magasins d'Actualité

Du 12 août au 10 septembre 1977
**EXPOSITION
de Jean-Claude DAVET**
Lauréat de la BOURSE FEDERALE des BEAUX-ARTS 1975
Un jeune artiste FRIBOURGEOIS doué et qui mérite votre aimable visite !
VERNISSAGE : VENDREDI 12 août, de 19 à 21 h, INVITATION cordiale ! Venez nombreux (ses) encourager ce talentueux compatriote. Le VERNISSAGE est ouvert à tous les amis de l'Art. L'artiste sera présent. (Dessins, huiles, acryls)
L'exposition sera ouverte selon les horaires des magasins bullois.
Route de Riaz 16. Sur Centre DENNER, à côté de SUPERMENAGER. 1er étage. 17-12364

OCCASIONS
Crédit
Echanges
Garanties

Audi 80 GTE	1976	21 000 km
Alfasud TI	1977	5 000 km
Golf GLS	1976	58 000 km
Peugeot 504 TI	1976	4 000 km
Citroën GS Pallas	1975	22 000 km
Ford Escort 1300 L	1973	50 000 km
Renault 5 TS	1976	20 000 km
Porsche 911 S	1973	34 000 km
Fiat 128	1974	11 000 km
Honda Civic	1975	35 000 km
BMW 3,0 CSI	1973	mot. neuf
Marina 1300 Coupé	1974	25 000 km
Opel Kadett	1974	47 000 km
Taurus 2000 GXL	1974	40 000 km

81-25

Garages GENDRE SA
Route de Villars 105
1700 FRIBOURG
037-24 03 31
OUVERT LE SAMEDI
VW-Audi-VW-Audi-VW-Audi-VW-Audi-VW

FEUILLETON



Librairie des Champs-Élysées 19

Debout dans sa robe noire ornée d'un col et de parements blancs, les mains mollement jointes, elle paraissait avoir beaucoup de peine.

« Vous désirez me voir, monsieur ? demanda-t-elle à M. Hautet. — Oui, madame. »

M. Hautet toussa nerveusement.

« Je suis chargé de faire une enquête sur les causes de la mort de M. Renaud. Sans doute en avez-vous entendu parler ? »

Elle inclina la tête sans parler. Son expression ne changea pas.

« Nous sommes venus vous demander si vous pouviez... nous éclairer sur les circonstances qui l'entourent ? — Moi ? — Oui, madame. Peut-être serait-il préférable que nous puissions vous parler en particulier. »

Il jeta un coup d'œil significatif vers la jeune fille.

Mme Daubreuil se tourna vers elle.

« Marthe, ma chérie... »

Mais celle-ci secoua la tête.

« Non, maman, je ne m'en irai pas. Je ne suis pas une enfant. J'ai vingt-deux ans. Je ne partirai pas. »

Mme Daubreuil se tourna de nouveau vers le juge d'instruction.

« Vous voyez, monsieur. — Je préférerais ne pas parler devant Mlle Daubreuil. — Comme le dit ma fille, elle n'est plus une enfant ! »

Le juge d'instruction hésita un instant, indécis.

« Très bien, madame, dit-il enfin. Qu'il soit fait selon vos désirs. Nous avons des raisons de croire que vous aviez l'habitude de rendre visite à la victime, le soir, chez elle. Est-ce exact ? »

Les joues pâles de la jeune femme se colorèrent légèrement, mais elle répondit tranquillement.

« De quel droit me posez-vous cette question ? — Madame, nous faisons une enquête au sujet d'un assassinat. — Eh bien, qu'à cela ne tienne ! Je n'ai rien de commun avec cet assassinat. — Madame, nous n'insinuons nullement cela. Mais vous connaissiez bien M. Renaud. Vous a-t-il jamais confié que certain danger le menaçait ? — Jamais. — Vous a-t-il jamais parlé de sa vie à Santiago, ou d'ennemis qu'il avait pu s'y faire ? — Non. — Alors, vous ne pouvez pas nous apporter le moindre secours ? — Je crains bien que non. Je ne vois vraiment pas pourquoi vous êtes venus me trouver. Sa femme ne pourrait-elle pas vous apprendre ce que vous désirez savoir ? »

Sa voix contenait une nuance d'ironie.

« Mme Renaud nous a dit tout ce qu'elle savait. — Ah ! dit Mme Daubreuil... Je me demande si... — Comment, madame ? — Rien. »

Le juge d'instruction la regarda. Il devinait qu'il livrait bataille à un adversaire redoutable.

« Vous persistez à déclarer que M. Renaud ne vous a rien confié ? — Pourquoi estimez-vous probable qu'il m'eût confié quoi que ce fût ? — Parce que, madame, répondit M. Hautet avec une brutalité voulue, un homme confie à sa maîtresse ce qu'il ne dit pas toujours à sa femme. »

Mme Daubreuil condit, indignée ; ses yeux lancèrent des éclairs.

« Vous m'insultez, monsieur ! protesta-t-elle. Et devant ma fille ! Je ne vous dirai rien. Veuillez quitter ma maison sur-le-champ. »

Mme Daubreuil avait indubitablement le beau rôle. Nous quittâmes la Villa Marguerite, l'oreille basse, comme une troupe de collégiens honteux. Le juge d'instruction se murmurait des reproches furieux. Poirot paraissait abimé dans ses pensées. Il sortit tout à coup de sa rêverie avec un sursaut et demanda à M. Hautet s'il y avait un bon hôtel dans les environs.

« Il y a l'hôtel des Bains, de ce côté de la ville. A quelques centaines de mètres plus bas, sur la route. Ce serait un endroit idéal pour mener vos recherches. Nous vous reverrons demain, j'espère ? — Certainement, monsieur Hautet. »

Nous nous séparâmes alors, après force civilités. Poirot et moi continuâmes notre route vers Merlinville, les autres se dirigèrent vers la Villa Geneviève.

« La police française est merveilleusement organisée, dit Poirot en regardant s'éloigner le juge et le commissaire. Les renseignements qu'elle possède sur la vie de chacun, jusqu'au détail le plus insignifiant, sont extraordinaires. Bien qu'il n'ait été ici que depuis six semaines, la police connaissait parfaitement les occupations de M. Renaud, et peut produire instantanément des renseignements exacts au sujet du compte en banque de Mme Daubreuil et les sommes qu'elle a versées dernièrement. Il n'y a pas de doute, le dossier est une belle institution. Mais que se passe-t-il ? »

Il se tourna brusquement. Une silhouette courait en hâte après nous. C'était Marthe Daubreuil.

« Excusez-moi, s'écria-t-elle tout essoufflée en nous rejoignant. Je... je sais que je ne devrais pas agir ainsi. Vous n'en direz rien à ma mère. Mais est-il vrai, comme on l'affirme, que M. Renaud avait appelé un détective avant sa mort, et que ce détective c'est vous-même ? — Oui, mademoiselle, répondit Poirot doucement. C'est tout à fait exact. Mais comment savez-vous ce détail ? — C'est Françoise qui l'a dit à Amélie, notre bonne », expliqua Marthe en rougissant.

Poirot fit la grimace.

« La discrétion est impossible dans une affaire de ce genre. »

La jeune fille hésita. Elle paraissait vouloir parler, mais ne pas oser. Enfin elle demanda dans un demi-murmure : « Soupçonne-t-on quelqu'un ? »

Poirot lui lança un coup d'œil perçant.

Puis il répondit évasivement : « Le soupçon est dans l'air en ce moment, mademoiselle. — Oui, je sais... mais s'agit-il d'une personne en particulier ? (à suivre)

Jardinage

Le buisson ardent

Le buisson ardent (pyracantha) est originaire d'Italie, d'Asie Mineure et de Chine. Arbuste épineux et élégant, il est très décoratif par son abondante floraison blanche. Ses fruits d'automne (rouges, orange ou jaunes) restent accrochés aux branches et servent de nourriture aux oiseaux.

Le buisson ardent est une plante à feuillage persistant, relativement sensible au froid. Il peut atteindre trois à quatre mètres de hauteur. On peut l'utiliser sous forme de palissade comme on le rencontre souvent sur les talus au bord des routes ou autoroutes. Gavés de ses fruits, les merles sont souvent, malheureusement, happés par les automobiles. (cria)

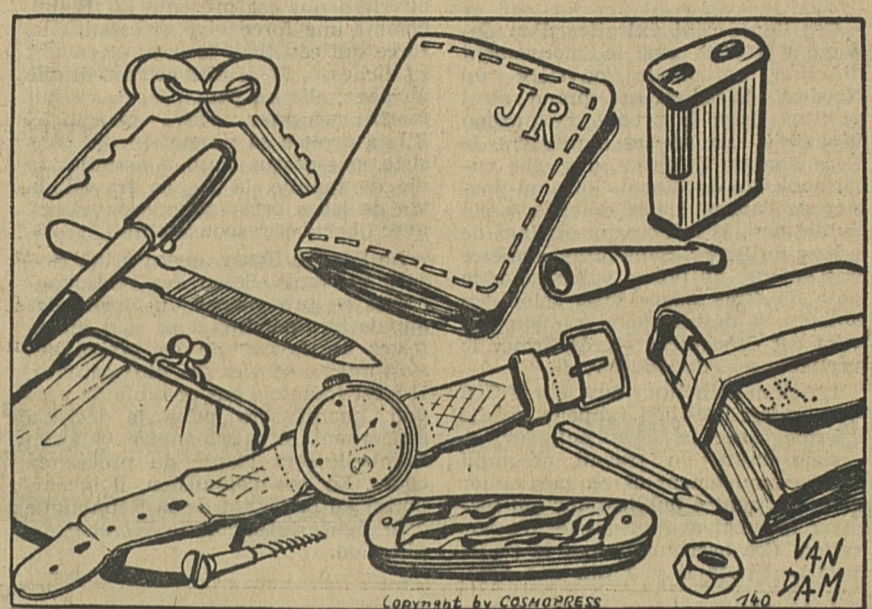
Mode



DES PETITS HAUTS SI LEGRS !

Voilà le fin du fin pour vos baignades à la plage. Si certains ne jurent que par le naturisme, les couturiers préfèrent bien entendu des tenues affriolantes. Il s'agit d'un très petit boléro, qui passe sous les bras et découvre les épaules. Le sublime est que ce « haut » n'est composé que d'un simple ruban froncé. Il tient resserré par un élastique, mais en bas, le volant flotte librement. Au moindre coup de vent, la mode des couturiers rejoint alors le naturisme !

Un jeu pour les jeunes



L'enquête de l'inspecteur Snif

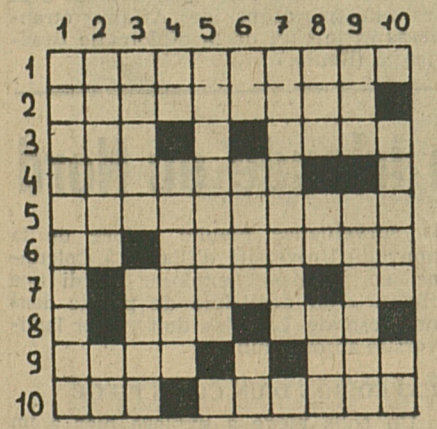
L'inspecteur Snif recherche un voleur qui hante les lieux publics. Il appréhende plusieurs individus louches dont il fouille les poches et inspecte les objets personnels. Il parvient ainsi à porter ses soupçons sur l'un d'eux et pose le problème à Lameche qui doit, par un simple examen des objets que l'individu porte, trouver l'indice qui a attiré les soupçons de Snif. Lameche a trouvé... et vous ?

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 196

Horizontalement : 1. Gougelpopf. 2. Armateur. 3. Ribleur - Li. 4. Gère - Epée. 5. Onéreuse. 6. Ut - Ils - Sil. 7. Fée - Béla. 8. Loi - Gluten. 9. Lundi - Et. 10. Ere - Ruser.

Verticalement : 1. Gargouille. 2. Orient - Our. 3. Ombre - Fine. 4. Galerie. 5. Été - Elégir. 6. Leu - Us. 7. Hures - Bues. 8. Or - Pesette. 9. Le - Ile. 10. Frieland.



MOTS CROISES No 197

Horizontalement : 1. Grand baquet des savonneries. 2. Elle rendait immortels ceux qui en goûtaient. 3. Prénom féminin - Ses eaux rendaient invulnérables. 4. Montagne près de Sparte. 5. Servent à mesurer la densité des liquides. 6. Réchauffait des Africains - Posent. 7. Fille de Louis XII - Règle. 8. Adresse - Pronom personnel. 9. Capitale américaine - Roue à gorge d'une poulie. 10. Roi d'Israël - Ville du Portugal.

Verticalement : 1. Se danse à Rome en sautillant. 2. Médecin de Napoléon à Sainte-Hélène - Personne dont on parle. 3. Torrent de Haute-Provence - Ville de Palestine. 4. Fin d'infinif - Une des Canaries. 5. Gîte d'un soldat en marche. 6. Se parcourt en Chine - On dit qu'elle est carrée chez l'homme obstiné - Note. 7. Marteaux de couvreurs. 8. Cérémonies religieuses - Note - Brut. 9. Chef du Gouvernement d'Alger - Opiniâtre. 10. Les anciens Grecs y pratiquaient la gymnastique en hiver - Fleuve de France.

« L'or des poubelles », une valeur économique ?

L'industrie exige des approvisionnements stables en quantité et homogènes en qualité ; s'il est nécessaire, pour la collectivité, d'obtenir des prix pour les matériaux récupérés (lui permettant de couvrir les coûts de collecte et de traitement), il faut remarquer que, pour l'industriel, les impératifs sont d'une autre nature : le matériau de récupération est un produit de substitution qu'il doit comparer au coût des matières premières vierges ou de matériaux de récupération d'autre origine. D'où la nécessité d'arriver à des prix permettant un équilibre du système.

Parmi les matériaux potentiellement récupérables à partir des ordures ménagères, les papiers et cartons, le verre et les plastiques présentent un intérêt particulier en raison des développements actuels.

La situation pour les vieux papiers paraît la plus préoccupante ; il s'agit là de la principale ressource potentielle en provenance des ordures ménagères. Il est nécessaire d'arriver à une certaine stabilisation des cours. La création de stocks flexibles, la mise au point de nouveaux types de contrat et le développement de nou-

veaux débouchés pour les vieux papiers devraient permettre d'aller dans ce sens.

Pour les verres, la situation a évolué beaucoup plus rapidement. Il semblerait qu'en France, sur la base des prix proposés, les Municipalités situées à proximité des usines utilisatrices soient en mesure de rentabiliser leur collecte. Les expériences de collecte et de réutilisation des bouteilles entières sont prometteuses pour l'avenir. Pour les plastiques, le développement des usines disposant d'unités de traitement devrait permettre de réduire les coûts de transport.

Les expériences ont montré qu'afin d'assurer la rentabilité d'une collecte sélective, plusieurs matériaux devraient être récupérés simultanément.

S'il est difficile de tirer de la situation présente une conclusion générale précise, les responsabilités des collectivités locales peuvent cependant retenir deux impératifs concernant leur attitude : la nécessité de se tenir informé (la situation est en évolution constante), être prudent car tous les problèmes sont loin d'être résolus. (cria)

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ



En marge du procès d'un prêtre valaisan au Brésil Une énergique prise de position de l'Action catholique ouvrière

« Nous croyons en l'Evangile et désirons que la vie ouvrière en soit pénétrée et transformée, de façon à faire l'unité entre notre vie et notre foi. Nous nous engageons dans cette tâche, car les travailleurs ont droit à recevoir la bonne nouvelle de leur libération. C'est notre mission d'aider la classe ouvrière à découvrir Jésus-Christ présent dans sa vie, dans ses luttes, dans son histoire. C'est notre tâche de préparer la rencontre entre la classe ouvrière et Jésus-Christ, convaincus qu'à partir de cette rencontre, il sera possible de construire « le monde nouveau, la terre nouvelle » où personne ne sera marginalisé, où tous auront la possibilité de vivre une vie d'homme. »

Ces lignes sont extraites d'un document rédigé par le mouvement d'Action catholique ouvrière du Nordeste brésilien, qui prend ainsi position dans le procès d'expulsion intenté à l'un de ses aumôniers, le Père Romain Zufferey, d'origine valaisanne. Ce document, joint au dossier de l'avocat de la défense, a été publié par les principaux organes de presse du Brésil. Sans prétendre être une défense du prêtre valaisan, cette note de trois pages vise, selon ses auteurs, à définir leur position devant cet événement et réaffirmer le véritable sens de leur travail.

L'Action catholique ouvrière (ACO) du Nordeste brésilien rappelle qu'elle assume, avec le Père Zufferey, la responsabilité du travail accompli par le mouvement et en particulier celle des quatre publications qui forment la substance du dossier d'accusation. Ces brochures, dont la parution a débuté il y a dix ans déjà,

constituent autant de cris d'alarme sur les orientations du développement socio-économique du pays, sur les conditions de vie des travailleurs et sur leur combat pour un statut respectueux de la personne humaine. Les responsables de l'ACO confirment assumer ces publications, « dans leur intégrité et leur sens original, telles qu'elles furent écrites et vécues » par eux. Ils refusent évidemment d'assumer les « interprétations déformées » dont ces publications ont été l'objet de manière à justifier, « par faute de preuves plus consistantes », une condamnation de ses responsables.

Et les militants de l'ACO de conclure : « Nous croyons en la classe ouvrière qui est présente au Brésil, comme une force vive et essentielle, force qui construit le pays et en fait sa richesse. Et si elle est essentielle au pays, elle ne peut pas, de ce fait même, accepter d'être marginale. Elle a droit à sa promotion qui consiste, par-dessus tout, à assumer la vie de famille, la vie de travail, la vie de leurs organisations ouvrières, avec liberté et responsabilité. »

Le Père Zufferey, quant à lui, rassure ses amis. Selon des renseignements en provenance du Brésil, des appuis très nombreux se sont manifestés en faveur de ce prêtre qui s'est mis au service des plus pauvres. Il n'est toutefois pas possible de prévoir quand sera prise la décision concernant le missionnaire valaisan ni quelle sera l'issue du procès en cours. En cas d'expulsion, il incomberait au président de la République d'en signer lui-même le décret d'application.

bw

11e Congrès du parti communiste chinois ?

Le onzième congrès du Parti communiste chinois est imminent, ou a peut-être même commencé, déclarait-on hier à Pékin de source digne de foi.

Les autorités ont fait savoir que la tenue du congrès — le premier depuis la mort de Mao Tsé-Toung — ne serait annoncée qu'une fois celui-ci terminé.

Le congrès doit examiner plusieurs nominations importantes, réviser les règlements du parti ainsi que le nouveau

plan économique. On s'attend à cet égard à ce que les congressistes approuvent la politique pragmatique d'ordre et de développement économique suivie par le président Hua Kuo-Feng depuis la mort de Mao en septembre 1976.

Le Comité central réuni en séance plénière en juillet a également donné pour tâche au 11e congrès de sanctionner la purge de la bande des quatre et de leurs partisans. (Reuter)

CONCEPTION DE LA DEFENSE NATIONALE SELON LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, a précisé hier les conceptions de son parti sur la défense nationale au micro de la radio « France-5, 534 ».

Ce problème est à l'origine de difficultés entre les trois partenaires de la gauche française (PC, Parti socialiste et radicaux de gauche) qui étudient l'actualisation de leur programme commun de Gouvernement élaboré en juin 1972. En évoquant une nouvelle fois cette question, M. Marchais entend répondre au socialiste François Mitterrand qui avait, dans une interview au quotidien français « Le Matin » parue lundi, souligné les « contradictions » du PCF concernant la force de dissuasion.

Le premier secrétaire du Parti socialiste avait déclaré que les communistes, en préconisant une décision collégiale de l'utilisation de la force de frap-

pe, l'abandon de la stratégie antisites et l'engagement de ne pas employer le premier l'arme nucléaire, en venaient à « annuler » l'effet de la dissuasion.

M. Marchais, hier, a répondu qu'une telle décision collégiale ne concernerait que quatre ou cinq personnes, et qu'il n'est pas question d'instaurer un « droit de veto ».

Le dirigeant communiste place ensuite l'engagement pour la France de ne pas utiliser la première l'arme atomique dans la perspective du désarmement — un processus, a-t-il déclaré, dans lequel on ne peut « s'avancer qu'à petits pas ». « Contrairement à M. Mitterrand, nous n'avons pas dit qu'il faut signer cet engagement », a ajouté M. Marchais, qui estime qu'un tel problème ne saurait priver la France d'assurer sa sécurité.

Rebondissement en France de la polémique sur l'actualisation du programme commun

Le Parti socialiste a répondu hier aux nouvelles attaques du Parti communiste présentant comme une manœuvre déloyale la publication par « Le Monde » des termes de l'accord intervenu le 28 juillet dernier sur l'actualisation du programme commun en matière de défense. M. Lionel Jospin, secrétaire national du Parti socialiste a fait la déclaration suivante à la presse :

« Le Parti socialiste regrette la publication dans « Le Monde » d'informations d'ailleurs incomplètes et partiellement inexacts sur l'état actuel des travaux auxquels sont parvenus en matière de défense les groupes représentatifs des trois partis signataires du programme commun de Gouvernement. »

« Il juge inadmissible que le Parti communiste lui impute la responsabilité de ces insinuations. Il y voit une nouvelle agression qui s'ajoute, malheureusement, à celles qui s'accumulent depuis quelques semaines. »

« Les trois partis s'étaient engagés à ce que les résultats des discussions menées par le groupe des quinze gardent un caractère interne jusqu'au sommet de la mi-septembre. Les responsables socialistes ont tenu scrupuleusement cet engagement. Mais l'insistance mise par les principaux dirigeants du Parti communiste à porter ces discussions sur la place publique d'une façon très contestable et infondée autorisent toutes les interprétations. »

● Les contrats d'une valeur de plus de dix milliards de marks (env. 10 milliards de francs suisses) sont actuellement bloqués par des décisions administratives et judiciaires provoquées par les comités d'action antinucléaires et des écologistes de RFA. Ceci découle d'une réponse du ministère ouest-allemand de l'économie à une question posée par un député au Bundestag. (AFP)

L'INTERNATIONALISATION DU CONFLIT SOMALO-ETHIOPIEN

Des combats se déroulent toujours en Ethiopie, où les forces d'Addis-Abeba attendraient le renfort de plusieurs milliers de soldats « étrangers » pour se dégager de l'étau dans lequel les pressent le Front de libération de l'Erythrée, au nord, et celui de l'Ogaden, au sud.

M. Hussein Haji Ali Dualeh, ambassadeur de Somalie au Kenya, a en effet affirmé à Nairobi, que de « cinq à neuf mille soldats étrangers se dirigent actuellement vers l'Ethiopie pour soutenir

le régime du colonel Mengistu », indiquant qu'ils venaient d'un « pays situé hors d'Afrique », sans préciser lequel.

Cette intervention, si elle se confirme, se situe à un moment où le Gouvernement d'Addis-Abeba ne cache plus ses préoccupations concernant aussi bien la situation dans l'Ogaden, où selon lui « l'armée somalienne » occupe la majeure partie de cette région, que dans le nord, où ses forces armées livrent de durs combats contre les ma-

quisards du « Front populaire de libération de l'Erythrée ».

HUIT FRONTS DE LIBERATION

L'ambassadeur de Somalie au Kenya a souligné que huit fronts de libération combattent les troupes gouvernementales éthiopiennes, dont le moral, a-t-il dit, est « très bas ».

Dans l'Ogaden, a précisé M. Dualeh, le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) s'est emparé la semaine dernière de la ville de Jijiga, dont la garnison est assiégée. Il contrôle maintenant toute la province à l'exception des villes de Harrar et de Dire Dawa, dont ses forces ne sont qu'à seize et dix-huit kilomètres. Le drapeau du Front flotte sur toute la région libérée et le FLSO a formé sa propre administration, a-t-il dit.

DEMENTI ETHIOPIEN

Signalons que la radio d'Addis-Abeba captée à Londres a démenti hier soir les déclarations du diplomate somalien ; cette déclaration sans fondement est un pur mensonge destiné à tromper l'opinion publique, a-t-on notamment déclaré.

DE LONDRES, MGR MUZOREWA DEMANDE LA FIN DES « MANŒUVRES INTERNATIONALES »

L'évêque Abel Muzorewa, dirigeant de l'ANC (Congrès national africain de Rhodésie), a estimé hier à son arrivée à Londres qu'il était « grand temps de mettre fin aux manœuvres politiques internationales » et demandé au Gouvernement britannique d'accélérer le processus vers l'indépendance du territoire.

Un accord avec le régime de M. Ian Smith n'est envisageable, selon l'évêque, en aucune circonstance : en effet, a-t-il estimé, « nous ne voulons pas d'une alliance avec notre ennemi, nous demandons seulement qu'il abandonne le pouvoir ». Mgr Muzorewa ne s'est pas déclaré opposé à la participation aux élections des autres groupes nationalistes, mais, a-t-il ajouté, le mouvement qu'il dirige représente « la majorité écrasante de la population du Zimbabwe ». (AFP)

LES ATTAQUES DE CENTRES MISSIONNAIRES CONTINUENT

Peu de jours après l'assassinat de Rudolf Kogler à la station missionnaire « Regina Mundi » à Lupani, une religieuse, Fernanda Ploner, de nationalité autrichienne, ainsi que le médecin de la station missionnaire, Mme Hanna Becker, ont été tués lors d'une attaque de l'hôpital Saint-Paul, près de Lupane (Rhodésie).

Selon les premières informations provenant de Rome, un groupe de terroristes avait envahi l'hôpital missionnaire de Saint-Paul pour y battre les malades. Le médecin, s'opposant à eux, a été tué de plusieurs coups de feu dans le visage. La religieuse a également été

EN SEPTEMBRE, A NEW-YORK « ENTRETIENS A PROXIMITE »

(Suite de la première page)

gageront le mois prochain à New York au niveau des ministres des Affaires étrangères.

M. Vance fera la navette, en marge de l'assemblée générale des Nations Unies, entre les ministres arabes et israéliens pour poursuivre ses efforts de paix.

Cette formule est un compromis entre le souhait du Gouvernement israélien d'engager des pourparlers directs avec les dirigeants arabes et la thèse de ceux-ci voulant que l'Organisation de libération de la Palestine doit participer à de tels pourparlers.

Pour le porte-parole du président du Conseil israélien, il ne s'agit pas d'une percée mais plutôt d'une porte ouverte.

Selon M. Begin, aucune pression, contrairement à certaines spéculations, n'a été exercée par les Etats-Unis sur Israël pour obtenir l'ouverture d'un dialogue entre l'OLP et l'Etat hébreu en échange de la reconnaissance, par la « centrale » des fedayin, du droit à l'existence de l'Etat juif.

Aux journalistes, le chef du Gouvernement israélien a confié que son pays s'opposerait fermement à une éventuelle reconnaissance par les Etats-Unis de l'organisation de M. Yasser Arafat en cas d'acceptation par l'OLP de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

Ce point a été évoqué lors des entretiens Vance-Begin. En revanche, la proposition américaine pour l'ouverture de négociations directes entre Israël et les dirigeants palestiniens en échange de

l'acceptation de la résolution 242 par l'OLP, n'a pas été abordée par les deux hommes.

Par le passé, les dirigeants israéliens ont toujours déclaré qu'ils s'opposeraient à des négociations avec l'OLP parce que cette dernière a pour objectif la destruction d'Israël.

« Mein Kampf » arabe

M. Menahem Begin, premier ministre israélien, a affirmé au cours du toast de mardi soir : « M. Vance a progressé ces derniers jours sur la voie de la paix », et que « la situation dans la région n'était pas aussi mauvaise que ne le disait la presse ».

S'adressant au secrétaire d'Etat américain, M. Begin avait également déclaré : « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver les chances de la paix. » Puis M. Begin, après avoir lu quelques passages de la Charte palestinienne l'a définie comme « une sorte de Mein Kampf arabe ». (AFP)

Le porte-parole de M. Begin a précisé que Jérusalem n'acceptera pas la présence de l'OLP aux pourparlers de « proximité ».

Le secrétaire d'Etat américain transmettra les propositions des deux parties au cours d'entretiens séparés avec les ministres arabes des Affaires étrangères et le chef de la diplomatie israélienne. (Reuter)

La visite royale en Irlande du Nord

(Suite de la première page)

avéré par la suite être parfaitement inoffensif.

Le duc d'Edimbourg a rejoint la reine à l'heure du déjeuner après avoir visité les chantiers navals « Harland and Wolff » sur les quais du port de Belfast. Le prince Philip a tenu à piloter lui-même l'hélicoptère qui le transportait à Hillsborough. (AFP)

Un hélicoptère a déposé hier la reine Elizabeth au château de Hillsborough, au milieu d'un impressionnant dispositif de sécurité.

TENSION VIVE

La tension est vive dans les six comtés après une série d'attentats à la bombe et de manifestations violentes et après la mort de deux jeunes gens, un catholique de 16 ans, porteur de cocktails Molotov et tué par une patrouille de l'armée, et un fantassin de 20 ans, abattu par l'IRA à titre de représailles.

Les responsables de la sécurité s'efforcent de déterminer comment les « provisoires » sont parvenus à tromper

● Les enquêteurs évaluent à cinq milliards de pesetas (150 millions de francs suisses) le butin des malfaiteurs qui se sont emparés de pierres précieuses dans la nuit de mardi à mercredi dans la cathédrale d'Oviedo, capitale des Asturies, en Espagne. (AFP)

● M. Abdallah al Asnaj, ministre nord-yéménite des Affaires étrangères a quitté mercredi Sanaa pour le Vatican, afin d'établir des relations diplomatiques avec le Vatican. (AFP)

la surveillance établie autour de la nouvelle Université d'Ulster, à Coleraine, en y faisant exploser mardi une charge d'un demi-kilo de plastique dans une roseraie. La reine doit visiter l'université aujourd'hui.

EXPLOSION D'UN COLIS PIEGE

Un colis piégé a explosé hier à un carrefour proche du centre commercial de Belfast. L'attentat a fait six blessés, annonce la police.

L'engin infernal a explosé non loin du lieu où 3500 républicains se sont rassemblés pour une marche vers le centre-ville. En tête du cortège une banderole proclamait : « Dehors Elizabeth (nom péjoratif donné par les catholiques d'Irlande du Nord à la souveraine), reine de mort ». Une autre bannière, se référant aux troubles civils que connaît la province depuis huit ans, disait : « 1969-1977 : 1800 morts ».

La marche est organisée par le Sinn Féin provisoire, aile politique, autorisée, de l'IRA « provisoire », qui est, elle, interdite. Elle se veut l'expression du « dégoût et du ressentiment » des catholiques devant la visite de la souveraine.

Par la suite, des échauffourées ont mis aux prises environ 700 policiers et soldats — appuyés par des automobiles blindées — et les marcheurs, lorsque les forces de l'ordre ont entrepris de leur barrer la route.

Des manifestants — un millier environ — ont alors lapidé les policiers et les soldats à l'aide de briques arrachées à des maisons désaffectées. (Reuter)

LICENCIEMENTS A LA CIA

L'amiral Stansfield Turner, directeur de la CIA, a décidé d'alléger de 800 agents, soit 15 pour cent de ses effectifs, les services « clandestins » de l'Agence de renseignements.

Un porte-parole de la CIA a annoncé cette décision, en affirmant qu'elle n'avait aucun rapport avec les activités illégales reprochées à plusieurs reprises ces dernières années à la CIA, et qu'il ne s'agissait en aucune façon d'un vaste mouvement de limogeage.

Le porte-parole a annoncé que les agents, dont les services sont devenus inutiles dans une large mesure depuis la fin de la guerre du Vietnam, seraient délogés des cadres progressivement au cours des vingt-six prochains mois, par mises à la retraite normales sans remplacement. (AFP)